

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**COMITE NATIONAL DE POLITIQUE
ECONOMIQUE**

SECRETARIAT TECHNIQUE

PROGRAMME PLURIANNUEL DE CONVERGENCE : 2016-2020

Octobre 2015

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION -----	3
ETAT DES LIEUX -----	4
1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE -----	4
1.1. SECTEUR REEL -----	4
1.2. FINANCES PUBLIQUES -----	15
1.3. BALANCE DES PAIEMENTS -----	18
1.4. SITUATION MONETAIRE -----	21
1.5. DETTE PUBLIQUE -----	25
2. ANALYSE DES CRITERES DU PACTE DE CONVERGENCE, DE STABILITE, DE CROISSANCE ET DE SOLIDARITE -----	28
2.1. CRITERES DE PREMIER RANG -----	29
2.2. CRITERES DE DEUXIEME RANG -----	29
OBJECTIFS ET STRATEGIES DE CONVERGENCE (2016-2020) -----	31
1. CRITERES DE PREMIER RANG -----	33
1.1. SOLDE BUDGETAIRE DONS COMPRIS EN % DU PIB NOMINAL (NORME : $\geq -3,0\%$) -----	33
1.2. TAUX D'INFLATION MOYEN (NORME : $\leq 3,0\%$) -----	33
1.3. RATIO DE L'ENCOURS DE LA DETTE INTERIEURE ET EXTERIEURE RAPPORTE AU PIB (NORME : $\leq 70,0\%$) -----	34
2. CRITERES DE DEUXIEME RANG -----	34
2.1. MASSE SALARIALE SUR RECETTES FISCALES -----	34
2.2. LE TAUX DE PRESSIION FISCALE -----	34
3. STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE -----	35
3.1. LA STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI -----	35
3.2. LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE -----	37
MESURES SPECIFIQUES RELATIVES A L'ANNEE 2016 -----	39
CONCLUSION -----	41
ANNEXES -----	42

INTRODUCTION

Le programme pluriannuel pour le Pacte de Convergence de Stabilité de Croissance et de Solidarité au titre de la période 2016-2020 analyse l'évolution de la situation économique et financière récente du Togo et les perspectives pour la réalisation de la convergence des économies des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le présent document est élaboré dans un contexte marqué par la poursuite des efforts du Gouvernement en matière de stabilisation du cadre macroéconomique. A cet effet, les objectifs de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) à travers la reconstruction des infrastructures et la réponse appropriée à l'importante demande sociale des populations ont été pris en compte.

En 2014, la situation économique et financière du Togo a été marquée par une progression de l'activité, du fait notamment des performances du secteur agricole qui a bénéficié d'une bonne pluviosité. Globalement, le taux de croissance réel du PIB est estimé à 5,9% en 2014 contre 4,0% en 2013. Le secteur secondaire a connu une décélération qui s'explique par les difficultés que connaissent les industries extractives.

L'inflation mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation est ressortie à 0,2% en 2014 contre 1,8% en 2013, en liaison avec la production de la campagne agricole 2013-2014 largement excédentaire entraînant une diminution des prix des produits alimentaires de 4,5% sur l'année 2014.

L'exécution des opérations financières de l'Etat au titre de l'année 2014 a été marquée par un accroissement de 15,0% des recettes totales et dons et une progression de 2,0% des dépenses totales et prêts nets par rapport à l'année 2013. Le déficit public s'est ainsi établi à 4,5% du PIB en 2014 contre 5,3% du PIB en 2013.

En 2015, le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 5,5% contre 5,9% en 2014, soit une perte de 0,3 point de pourcentage par rapport à la prévision d'avril 2015. Ce ralentissement du rythme de l'activité reflète la contraction de la production agricole en raison de conditions climatiques défavorables au titre de la campagne 2015-2016.

L'inflation mesurée par le déflateur du PIB devrait se situer à 1,3%, en dessous du seuil communautaire fixé à 3%. Pour ce qui est des prix à la consommation, la prévision, réalisée sur la base de l'acquis du mois de juin 2015, donne un taux d'inflation de 1,6% pour l'année 2015.

Les opérations financières de l'Etat au titre des six premiers mois de 2015 comparées à celles de la même période de 2014 sont caractérisées par une hausse de 15,1% des recettes totales et dons, un accroissement de 16,7% des dépenses totales et prêts nets et un solde global base caisse (dons inclus) de -70,9 milliards de FCFA contre -66,1 milliards de FCFA un an plus tôt.

Sur la période 2016-2020, le Gouvernement cherchera à consolider et à améliorer les résultats obtenus sur le plan macroéconomique et en matière de réformes structurelles en vue de la réalisation des objectifs de la croissance accélérée et de la promotion de l'emploi. Il poursuivra, en outre, ses efforts en matière d'assainissement des finances publiques. Le programme pluriannuel de convergence vise à réaliser un taux de croissance moyen de 6,2% du PIB réel par an sur la période 2016-2020.

ETAT DES LIEUX

1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

1.1. Secteur réel

1.1.1. Comptes nationaux

1.1.1.1. Année 2014

L'activité économique a été marquée en 2014 par la poursuite de l'exécution des projets d'appui au secteur agricole à travers le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) et la mise en œuvre de la politique des grands travaux de renforcement des infrastructures économiques. Les nouvelles estimations du PIB¹ fixent le taux de croissance réel à 5,9% en 2014 contre 4,0% en 2013. Cette croissance est tirée essentiellement par le secteur primaire. La décélération observée au niveau du secondaire s'explique par les difficultés que connaissent les industries extractives.

La valeur ajoutée (VA) du **secteur primaire** est en hausse de 14,3% contre une stabilité en 2013. Sa contribution à la croissance est de 4,1% contre une contribution nulle en 2013. Cette bonne performance est liée à l'augmentation de la production agricole dont la VA s'accroît de 22,3%.

La production vivrière progresse de 20,9% par rapport à 2013 et s'établit à 5.356,9 milliers de tonnes. Toutes les cultures sont en hausse en 2014 à l'exception du mil et sorgho et de l'arachide qui sont en recul respectivement de 5,0% et 5,9%. Les performances réalisées dans la production vivrière résultent de l'effet combiné des bonnes conditions agro-climatiques et des mesures prises par le Gouvernement afin de garantir la réussite de la campagne agricole notamment l'exécution de plusieurs projets d'appui au développement du secteur primaire à travers le PNIASA.

La production des cultures d'exportation (notamment celle du coton), s'est également orientée à la hausse en passant de 156,3 milliers de tonnes en 2013 à 199,5 milliers de tonnes en 2014. Leur valeur ajoutée est en progression de 27,6% contre une croissance nulle en 2013. Cette performance des cultures de rente est portée principalement par la production du coton en hausse de 46,4% et celle du café en hausse de 49,1%.

La VA du **secteur secondaire** enregistre une hausse de 0,6% en 2014. Sa contribution à la croissance est de +0,1%, en liaison avec une contribution à la croissance de +0,9% des "BTP" atténuée par la contre-performance des industries extractives et manufacturières dont les contributions sont estimées respectivement à -0,1% et -0,7%.

Au niveau des industries extractives, il est noté un recul de 3,0% de la valeur ajoutée contre une hausse de 6,6% en 2013. La VA du clinker est en baisse de 9,9% après une régression de 19,0% en 2013, tout comme celle du phosphate en recul de 10,4% contre une hausse de 13,5% en 2013.

La VA des industries manufacturières est en baisse de 7,2%. La VA du chapitre "**Electricité, Eau et Gaz**" progresse de 2,0% contre 3,8% en 2013. La VA des "BTP" a

¹ Comité PIB - octobre 2015

connu une progression de 15,6% soutenue par la poursuite des travaux de renforcement et de réhabilitation des infrastructures de base.

La VA du secteur tertiaire marchand est en hausse de 0,6%. Les différentes composantes ont évolué comme suit : "**Commerce**" (+0,4%), "**Transports, Entrepôts et Communications**" (+0,6%), "**Banques, Assurances**" (+6,5%) et "**Autres services marchands**" (-0,5%). Sa contribution à la croissance du PIB est de +0,2% en 2014.

La VA des branches non marchandes est en hausse de 1,9% contre 9,9% en 2013.

La situation de la VA des différentes branches se présente comme suit :

TABLEAU 1.1 : Valeur ajoutée des secteurs			
PIB A PRIX CONSTANTS (en milliards de FCFA)	2013	2014	Variation en %
Secteur primaire	372,7	426,2	14,3
Secteur secondaire	273,8	275,6	0,6
Secteur tertiaire	427,0	429,5	0,6
Prod. Imp services bancaires	-47,2	-56,6	20,0
VAB Branches non marchandes	131,5	133,9	1,9
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) nette de subventions	93,0	126,0	35,4
Droits et taxes à l'importation (hors TVA) nets de subventions	52,9	46,7	-11,8
Produit Intérieur Brut (PIB)	1 303,9	1 381,3	5,9
Variation (%)	4,0	5,9	

Source : Direction de l'économie

Le PIB nominal est de 2.216,2 milliards de FCFA en 2014, en augmentation de 9,9% par rapport à 2013. L'indice du déflateur du PIB est en progression de 3,8% par rapport à 2013. Le PIB nominal par habitant passe de 299.407,9 FCFA en 2013 à 320.033,6 FCFA en 2014.

La contribution des différentes composantes du PIB réel à la croissance en 2014 se présente comme suit :

TABLEAU 1.2 : Contribution à la croissance (en %)		
	2013	2014
Secteur primaire	0,0	4,1
Secteur secondaire	1,1	0,1
Secteur tertiaire	3,2	0,2
Prod. Imp. services bancaires	-0,9	-0,7
VAB BRANCHES NON MARCHANDES	0,9	0,2
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) nette de subventions	-0,7	2,5
Droits et taxes à l'importation hors TVA nets de subventions	0,4	-0,5
Produit Intérieur Brut (PIB)	4,0	5,9
Cohérence	0,0	0,0

Source : Direction de l'économie

Du côté de la demande, en 2014, la croissance de 5,9% est essentiellement portée par la consommation finale privée et l'investissement public.

La **consommation finale globale** à prix courant en 2014 se chiffre à 2.111,3 milliards de FCFA contre 1.916,5 milliards de FCFA en 2013, soit une progression de 10,2%. Elle a représenté 95,3% du PIB contre 95,1% en 2013 impulsée par la consommation privée qui représente 81,1% du PIB. La part de la consommation publique dans le PIB est de 14,2% contre 15,5% en 2013.

La **Formation brute de capital fixe (FBCF) totale** a enregistré une hausse de 6,8% par rapport à son niveau de 2013 et se chiffre à 526,6 milliards de FCFA. Cette hausse est impulsée par la FBCF publique qui est en progression de 16,8%. La part relative de la FBCF privée est passée de 15,7% en 2013 à 14,4% en 2014, recul qui s'explique par l'achèvement des travaux de construction notamment au PAL et dans une usine de production de clinker financés par le secteur privé. Le taux d'investissement se situe à 23,1% en 2014 contre 24,6% en 2013, en liaison avec le maintien des efforts du Gouvernement dans le financement des infrastructures.

Au niveau des **échanges extérieurs**, les exportations de biens et services ont enregistré une baisse de 17,2% en passant de 1.062,7 milliards de FCFA en 2013 à 880,0 milliards de FCFA en 2014. Les importations régressent de 11,7% par rapport à 2013 et s'établissent à 1.288,0 milliards de FCFA.

La demande intérieure a ainsi représenté 118,4% du PIB en 2014 contre 119,6% en 2013. Les échanges extérieurs sont marqués par une régression de la propension moyenne à exporter les biens et services et de la propension moyenne à importer qui passent respectivement de 52,7% et 72,3% en 2013 à 39,7% et 58,1% en 2014.

TABLEAU 1.3 : Equilibre Ressources – Emplois à prix courant		
(% PIB)	2013	2014
Consommation finale	95,1	95,3
Privée	79,6	81,1
Publique	15,5	14,2
Formation brute de capital fixe	24,5	23,8
Privé	15,7	14,4
Publique	8,8	9,4
Variation des stocks	0,1	-0,6
Exportations de biens et services	52,7	39,7
Importations de biens et services	72,3	58,1
Demande intérieure	119,6	118,4
Investissements	24,6	23,1

Source : Direction de l'économie

1.1.1.2. Année 2015

1.1.1.2.1. Diagnostic conjoncturel à fin juin 2015

1.1.1.2.1.1. Consommation d'électricité²

Au terme des trois premiers mois de l'année 2015, les disponibilités totales de la CEET atteignent 202.046.692 kwh contre 250.607.058 kwh un an auparavant, soit une baisse de 19,4%. Cette diminution est imputable aux achats auprès de la CEB qui ont régressé de 19,4%. La production locale a, par contre, augmenté de 114,1%.

La consommation d'énergie moyenne tension facturée au cours du premier trimestre 2015 se chiffre à 91.750.548 kwh, en augmentation de 6,4% par rapport au premier trimestre 2014.

Sur la même période, la quantité facturée de l'énergie basse tension augmente de 4,0% pour se fixer à 136.781.155 kwh.

DISPONIBILITES, CONSOMMATION ET ABONNEMENT EN ENERGIE ELECTRIQUE

Mois	Production locale	Achats C.E.B	Production totale	Consommation d'énergie électrique		Clients facturés		
				Energie Moyenne Tension	Energie Basse Tension	M.T	B.T.	M.T+B.T
Premier trimestre 2015	4 914 780	197 131 913	202 046 692	91 750 548	136 781 155	610	268 727	269 337
Premier trimestre 2014	2 295 416	248 311 642	250 607 058	86 251 728	131 529 645	585	239 223	239 808
Var en % T1 15/T1 14	114,1	-20,6	-19,4	6,4	4,0	4,3	12,3	12,3

Source : CEET

1.1.1.2.1.2. Produits pétroliers

Le cumul des ventes des produits pétroliers sur le premier semestre de l'année 2015 se situe à 153.553 m³/tm, en baisse de 4,4% par rapport à la même période de l'année passée. Cette baisse est tirée par les "**produits aviation**", les "**produits noirs**" et les "**autres produits**" respectivement pour 29,6%, 24,4% et 25,9%. Les "**produits blancs**" et le "**gaz butane**" ont par contre progressé respectivement de 1,9% et 35,0%.

Les composantes des "**produits blancs**", des "**produits aviation**", des "**produits noirs**" et des "**autres produits**" ont toutes évolué de façon contrastée.

Le cumul du volume de "**gaz butane**" vendu au cours du premier semestre 2015 s'est fixé à 2.227 tm, en hausse de 35,0% par rapport à la même période de 2014.

² Les données à fin juin 2015 ne sont pas encore disponibles

**ETAT DES STATISTIQUES DES VENTES DES PRODUITS PETROLIERS
AU TOGO**

PRODUITS (quantité)	1 ^{er} SEMESTRE		
	2014	2015	Var en % S1 15/ S1 14
Produits Blancs (m³)			
Super sans plomb	55 423	55 335	-0,2
Pétrole	5 468	6 493	18,7
Gas-oil	62 368	63 726	2,2
Total Produits blancs	123 259	125 554	1,9
Produits Aviation (m³)			
AVGAZ	0	15	
Kero AVTUR	20 878	14 680	-29,7
Total produits aviation	20 878	14 695	-29,6
Produits Noirs (tm)			
Fuel 1500	1 470	2 400	63,3
Fuel 3500	0	0	
Bitume	2 752	793	-71,2
Total produits noirs	4 222	3 193	-24,4
Autres produits (m³/tm)			
Soutes	381	882	131,5
DDO	8 368	4 826	-42,3
Lubrifiants-Graisse (tm)	1 893	2 176	14,9
Total autres produits	10 642	7 884	-25,9
Gaz butane (tm)	1 650	2 227	35,0
TOTAL (m³/tm)	160 651	153 553	-4,4

Source : Groupement des Professionnels du Pétrole

1.1.1.2.1.3. Trafic portuaire

Pour les six premiers mois de l'année 2015, le total du trafic portuaire enregistré est de 7.471,1 milliers de tonnes contre 4.659,6 milliers de tonnes au premier semestre 2014, soit une hausse de 60,3%.

❖ Les marchandises débarquées

Au premier semestre 2015, le total des marchandises débarquées se chiffre à 3.043,9 milliers de tonnes, en régression de 11,0% par rapport au premier semestre 2014. Cette baisse s'explique par la diminution des importations des produits alimentaires, du transit et des autres produits pour respectivement 8,8%, 9,2% et 18,0%.

❖ Les marchandises embarquées

Au premier semestre de l'année 2015, les marchandises exportées ont atteint 600,6 milliers de tonnes contre 544,6 milliers de tonnes au premier semestre 2014, en hausse de 10,3%. Sur la même période, les embarquements de produits agricoles s'élèvent à 207,0 milliers de tonnes, en augmentation de 52,7%.

❖ Les transbordements

Sur les six premiers mois de 2015, les transbordements se chiffrent à 3.826,6 milliers de tonnes contre 694,8 milliers de tonnes aux six premiers mois de l'année précédente, soit une progression de 450,7%.

De janvier à juin 2015, il a été dénombré 673 navires, soit une progression de 15,6% par rapport à la même période un an plus tôt.

1.1.1.2.1.4. Trafic aéroportuaire

Le cumul du fret aérien total à l'aéroport international GNASSINGBE Eyadema au premier semestre 2015 s'élève à 5.152 tonnes, en hausse de 21,5% par rapport à la même période de 2014. Le fret embarqué et le fret débarqué ont augmenté respectivement de 10,3% et 75,4% tandis que le fret en transit a régressé de 39,6%.

Le trafic total des passagers à fin juin 2015 se chiffre à 324.835 passagers, en hausse de 10,7% par rapport au premier semestre 2014. Les arrivées, les départs et la correspondance ont progressé respectivement de 10,8%, 0,2% et 26,0% tandis que le transit a régressé de 6,6%.

Au terme des six premiers mois de l'année 2015, les mouvements d'aéronefs se sont chiffrés à 3.072, en hausse de 16,1% par rapport à la même période de 2014.

TRAFIC AEROPORTUAIRE

TRAFIC	Cumul janvier à juin		
	2014	2015	Variation en %
Passagers			
Arrivées	131 059	145 275	10,8
Départs	79 105	79 245	0,2
Correspondance	55 633	70 114	26,0
Transit	27 587	25 769	-6,6
Total passagers	293 384	324 835	10,7
Fret aérien (en tonnes)			
Embarqué	1 863	2 055	10,3
Transit	931	563	-39,6
Débarqué	1 445	2 534	75,4
Total fret aérien	4 239	5 152	21,5
Mouvements d'aéronefs	2 646	3 072	16,1

Source : Société aéroportuaire de Lomé Tokoin

1.1.1.2.2. Projections à fin 2015

En 2015, l'activité économique évoluerait dans un environnement national marqué par la poursuite de l'exécution des projets du PNIASA et la poursuite des efforts de reconstruction, notamment des infrastructures routières entrepris par le Gouvernement.

Le secteur primaire bénéficierait des mesures de soutien du Gouvernement, notamment la mise à disposition à temps des intrants agricoles. Toutefois, la mauvaise pluviosité enregistrée au cours du premier semestre 2015 pourrait avoir un impact négatif sur la production agricole, principalement celle des cultures vivrières et du coton.

Dans **le secteur secondaire**, les "Bâtiments et travaux publics" (BTP), les "industries extractives" et les "industries manufacturières" seraient les principales branches de croissance en 2015. La production de phosphate augmenterait en liaison avec la poursuite des efforts de rénovation des équipements entrepris par la SNPT. La performance attendue des industries extractives hors phosphates est essentiellement portée par la production du clinker qui bénéficierait de la mise en service totale de l'usine de la société SCANTOGO MINES.

Le secteur tertiaire resterait bien orienté grâce au dynamisme impulsé aux activités du PAL par la mise en exploitation du troisième quai construit par le Groupe Bolloré et inauguré le 14 octobre 2014, et de la darse en construction par Lomé Container Terminal qui est déjà effective sur 700 mètres linéaires sur les 1050 prévus avec 6 portiques déjà installées, un atout considérable pour les activités de transbordement.

Eu égard à ces hypothèses, le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 5,5% en 2015 contre 5,9% en 2014, soit une baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à la prévision d'avril 2015. Ce ralentissement du rythme de l'activité reflète la contraction de la production agricole en raison de conditions climatiques défavorables.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 2,4% en 2015 contre 14,3% en 2014. La VA des cultures vivrières régresserait de 4,3% contre une hausse de 20,8% en 2014 et celle des cultures de rente serait en hausse de 5,1% contre 27,6% en 2014 impulsée par le coton (+5,3%) et le cacao (+25,7%).

La VA du secteur secondaire progresserait de 9,6% en 2015 contre une hausse de 0,6% en 2014.

La VA des industries extractives serait en accroissement de 16,1% contre une diminution de 3,0% en 2014, en relation avec une progression attendue de 45,0% du clinker.

Les industries manufacturières verraient leur VA progresser de 4,8% contre une baisse de 7,2% en 2014. Les VA des chapitres "**Electricité, eau et gaz**" et "**BTP**" connaîtraient un accroissement respectivement de 3,3% et 15,5%.

Le secteur tertiaire marchand augmenterait de 5,9% contre une progression de 0,6% en 2014. Cette évolution s'expliquerait par la croissance de l'activité au niveau du "**Commerce**" (+6,0%), du "**Transport, entrepôts et communications**" (+9,8%), des "**Banques, assurances**" (+5,4%) et des "**autres services**" (+3,7%).

La VA des branches non marchandes augmenterait de 2,1%. Les "**Services publics**", les "**Services domestiques**" et les "**Loyers imputés**" progresseraient respectivement de 1,8%, 5,4% et 3,0%.

Le PIB nominal en 2015 se situerait à 2.367,4 milliards de FCFA, en hausse de 6,8%. L'indice du déflateur du PIB progresserait de 1,3%.

Le PIB nominal par habitant passerait de 320.033,6 FCFA en 2014 à 332.423,1 FCFA en 2015.

La situation des différentes composantes du PIB se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.1 : Valeur ajoutée des secteurs			
PIB A PRIX CONSTANTS (en milliards de FCFA)	2014	2015	Variation en %
Secteur primaire	426,2	436,3	2,4
Secteur secondaire	275,6	302,0	9,6
Secteur tertiaire	429,5	455,0	5,9
Prod. Imp services bancaires	-56,6	-68,0	20,1
VA Branches non marchandes	133,9	136,8	2,1
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) nette de subventions	126,0	130,7	3,8
Droits et taxes à l'importation hors TVA nets de subventions	46,7	64,0	37,1
Produit Intérieur Brut (PIB)	1 381,3	1 456,9	5,5
Variation (%)	5,9	5,5	

Source : Direction de l'économie

En 2014, du côté de la demande, la consommation finale globale nominale se chiffrerait à 2.220,1 milliards de FCFA contre 2.111,3 milliards de FCFA en 2014, soit une progression de 5,2%. Elle représenterait 93,8% du PIB nominal contre 95,3% en 2014, impulsée par la consommation privée qui représenterait 79,2% du PIB. La part de la consommation publique dans le PIB nominal serait de 14,6% contre 14,2% en 2014.

La FBCF totale enregistrerait une baisse de 4,1% par rapport à 2014 et se chiffrerait à 505,0 milliards de FCFA. Le niveau de la FBCF publique baisserait de 12,2% en passant de 207,3 milliards de FCFA en 2014 à 182,0 milliards de FCFA en 2015. Le taux d'investissement se situerait à 21,2% en 2015 contre 23,1% en 2014 en liaison avec la décroissance des investissements publics et privés. La part relative de la FBCF privée passerait de 14,4% en 2014 à 13,6% en 2015.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services passeraient de 880,0 milliards de FCFA en 2014 à 1.084,7 milliards de FCFA en 2015, en progression de 23,3%. Les importations enregistreraient une hausse de 11,7% et s'établiraient à 1.438,7 milliards de FCFA.

La demande intérieure représenterait ainsi 115,0% du PIB en 2015 contre 118,4% en 2014. Les échanges extérieurs seraient ainsi marqués par une progression de la propension moyenne à exporter les biens et services et de la propension moyenne à importer qui passeraient respectivement de 39,7% et 58,1% en 2014 à 45,8% et 60,8% en 2015.

TABLEAU 2.2 : EQUILIBRE RESSOURCES – EMPLOIS A PRIX COURANT			
Parts relatives	2013	2014	2015
Consommation finale	95,1	95,3	93,8
Privée	79,6	81,1	79,2
Publique	15,5	14,2	14,6
Formation brute de capital fixe	24,5	23,8	21,3
Privé	15,7	14,4	13,6
Publique	8,8	9,4	7,7
Variation des stocks	0,1	-0,6	-0,2
Exportations de biens et services	52,7	39,7	45,8
Importations de biens et services	72,3	58,1	60,8
Demande intérieure	119,6	118,4	115,0
Investissements	24,6	23,1	21,2

Source : Direction de l'économie

La croissance de 5,5% en 2015 serait tirée par la variation des stocks et les exportations nettes de biens et services et se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.3 : Contributions des emplois du PIB à la croissance			
en %	2013	2014	2015
PIB aux prix du marché	4,0	5,9	5,5
Exportations de b. et s. nettes	-19,9	0,3	2,7
Consommation finale	22,1	2,6	-1,3
Privée	18,0	3,3	-1,8
Publique	4,1	-0,8	0,6
Formation brute de capital fixe	1,1	2,6	0,2
Privé	0,9	0,1	0,1
Publique	0,2	2,5	0,1
Variation des stocks	0,7	0,4	3,9
Cohérence	4,0	5,9	5,5

Source : Direction de l'économie

1.1.2. Inflation

1.1.2.1. Année 2014

La moyenne de l'IHPC sur les douze mois de l'année 2014 se chiffre à 114,0 contre 113,8 aux douze mois de 2013, soit une hausse de 0,2%. Cette augmentation est

essentiellement due à la progression des prix observée au niveau des fonctions « **Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles** », « **Transports** » et « **Restaurants et hôtels** » respectivement pour 2,8%, 4,3% et 2,6%.

Les douze fonctions ont évolué comme suit :

• Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	:	-4,3%
• Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	:	+0,4%
• Articles d'habillement et chaussures	:	+0,5%
• Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	:	+2,8%
• Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer	:	+1,6%
• Santé	:	-0,2%
• Transports	:	+4,3%
• Communications	:	-0,8%
• Loisirs et culture	:	-0,9%
• Enseignement	:	+2,6%
• Restaurants et hôtels	:	+2,6%
• Biens et services divers	:	+1,1%.

Le groupe « **Produits alimentaires** » a régressé de 4,5% tandis que le groupe « **Boissons non alcoolisées** » a augmenté de 1,9%. Au niveau du groupe « **Produits alimentaires** », tous les sous-groupes ont baissé sauf le sous-groupe « **Viande** » qui a augmenté de 1,0%.

Les douze fonctions ont contribué à l'inflation de 0,2% de l'année 2014 comme suit :

• Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	:	-1,2%
• Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	:	+0,003%
• Articles d'habillement et chaussures	:	+0,04%
• Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	:	+0,3%
• Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer	:	+0,1%
• Santé	:	-0,01%
• Transports	:	+0,5%
• Communications	:	-0,05%
• Loisirs et culture	:	-0,02%
• Enseignement	:	+0,1%
• Restaurants et hôtels	:	+0,4%
• Biens et services divers	:	+0,1%
INDICE GLOBAL	:	+0,2%

En termes d'origine, sur l'année 2014, les prix des produits importés ont augmenté de 1,5% tandis que ceux des produits locaux ont diminué de 0,4% par rapport à 2013. La baisse des prix des produits locaux serait en liaison avec la production de la campagne agricole 2013-2014 largement excédentaire entraînant une diminution des prix des produits alimentaires de 4,5% sur l'année 2014.

1.1.2.2. Situation à fin juin 2015

La moyenne de l'IHPC sur les six premiers mois de l'année 2015 se chiffre à 115,7 contre 114,2 au premier semestre 2014, soit une progression de 1,3%. Cette augmentation est essentiellement due à la hausse des prix observée au niveau des fonctions « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** », « **Articles d'habillement et chaussures** », « **Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles** » et « **Restaurants et hôtels** » respectivement pour 4,0%, 0,8%, 1,0% et 0,9%.

Les douze fonctions ont progressé comme suit :

• Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	:	+4,0%
• Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	:	+0,0%
• Articles d'habillement et chaussures	:	+0,8%
• Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	:	+1,0%
• Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer	:	+0,4%
• Santé	:	+1,1%
• Transports	:	-2,6%
• Communications	:	-0,1%
• Loisirs et culture	:	-0,6%
• Enseignement	:	+2,1%
• Restaurants et hôtels	:	+0,9%
• Biens et services divers	:	+1,2%

Les groupes «**Produits alimentaires**» et «**Boissons non alcoolisées**» ont augmenté respectivement de 3,9% et 7,1%. Au niveau du groupe «**Produits alimentaires**», les hausses vont de 0,2% pour le sous-groupe «**Viande**» à 8,5% pour le sous-groupe «**Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a**». Le sous-groupe «**Tubercules et plantains**» a baissé de 4,6%.

Les douze fonctions ont contribué à l'inflation de 1,3% des six premiers mois de 2015 comme suit :

• Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	:	+1,2%
• Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	:	+0,0004%
• Articles d'habillement et chaussures	:	+0,1%
• Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	:	+0,1%
• Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer	:	+0,01%
• Santé	:	+0,04%
• Transports	:	-0,3%
• Communications	:	-0,01%
• Loisirs et culture	:	-0,01%
• Enseignement	:	+0,04%
• Restaurants et hôtels	:	+0,1%
• Biens et services divers	:	+0,1%
INDICE GLOBAL	:	1,3%

En termes d'origine, les prix des produits importés, avec une pondération de 30,72% du panier, ont connu une augmentation de 0,2% et une baisse de 0,5% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel. Quant aux produits locaux, avec une pondération de 69,28% du panier, leurs prix ont augmenté de 1,0% et 1,4% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel.

Sur les six premiers mois de 2015, les prix des produits importés ont diminué de 0,5% tandis que ceux des produits locaux ont augmenté de 2,1% par rapport aux six premiers mois de 2014.

La prévision, réalisée sur la base de l'acquis du mois de juin 2015, donne un taux d'inflation de 1,6% pour l'année 2015.

1.2. Finances publiques

1.2.1. Année 2014

L'exécution des opérations financières de l'Etat au titre de l'année 2014, comparativement à 2013, est caractérisée par :

- un accroissement de 15,0% des recettes totales et dons ;
- une progression de 2,0% des dépenses totales et prêts nets ;
- une baisse de 17,0% des dépenses d'investissement ;
- un solde global base caisse de -100,2 milliards de FCFA contre -106,7 milliards de FCFA un an plus tôt.

1.2.1.1. Recettes et dons

Au titre de l'année 2014, les recettes de l'Etat (dons inclus) ont atteint 551,2 milliards de FCFA et sont en hausse de 5,6% par rapport à 2013.

Les recettes totales hors dons se chiffrent à 505,4 milliards de FCFA, en accroissement de 12,2% par rapport à 2013.

Les recettes fiscales s'élèvent à 458,2 milliards de FCFA, en hausse de 13,6%. Cette augmentation est principalement portée par les "**Impôts sur les revenus et bénéfiques**" (22,6%) et les "**taxes sur les biens et services**" (30,1%) qui se chiffrent respectivement à 109,6 milliards de FCFA et 222,2 milliards de FCFA. Par contre, les "**impôts sur le commerce extérieur**" sont en régression de 12,9%. La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), une composante des "**taxes sur les biens et services**", augmente de 35,7% et s'établit à 196,3 milliards de FCFA.

Les recouvrements fiscaux du Commissariat des impôts (CI) ont atteint 212,0 milliards de FCFA, en hausse de 23,9% par rapport à fin décembre 2013 et représentent 111,6% des prévisions annuelles.

Les contributions indirectes recouvrées par le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) est en progression de 5,9% par rapport à fin décembre 2013 et se chiffrent à 246,2 milliards de FCFA. Elles représentent 108,6% des prévisions annuelles.

Au titre de l'année 2014, les recettes non fiscales s'élèvent à 43,4 milliards de FCFA contre 46,1 milliards de FCFA douze mois plus tôt.

A fin décembre 2014, les dons mobilisés s'élèvent à 45,8 milliards de FCFA contre 73,5 milliards de FCFA à fin décembre 2013.

1.2.1.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets enregistrées à la fin de l'année 2014 s'élèvent à 626,4 milliards de FCFA, en progression de 2,0% par rapport à fin de l'année 2013.

Les dépenses courantes s'établissent à 418,8 milliards de FCFA, en baisse de 4,1% par rapport à fin décembre 2013. Cette évolution s'explique par la régression de 18,5% des "**transferts et subventions**" qui s'établissent à 79,8 milliards de FCFA. Cette baisse des "transferts et subventions" est imputable à la diminution des subventions aux produits pétroliers.

Les "**salaires et traitements**" sont en hausse de 9,8%, passant de 130,6 milliards de FCFA en 2013 à 143,4 milliards en 2014, en liaison avec les mesures nouvelles prises en 2014 suite aux mouvements sociaux. Les intérêts dus au titre de la dette publique se chiffrent à 28,3 milliards de FCFA contre 22,5 milliards de FCFA à fin décembre 2013.

Au titre des autres dépenses, les "matières fournitures" sont en régression de 12,4% et s'élèvent à 54,9 milliards de FCFA. Les intérêts dus au titre de la dette publique ont atteint un montant de 28,3 milliards de FCFA contre 22,5 milliards de FCFA à fin décembre 2013.

Les dépenses d'investissement à fin décembre 2014 s'établissent à 207,3 milliards de FCFA, en augmentation de 17,0% par rapport à la même période de l'année précédente. Cet accroissement résulte de l'effet combiné de la progression des dépenses en capital sur financement interne de 68,9% et de la baisse de 10,7% des dépenses en capital financées sur ressources externes.

1.2.1.3. Soldes et financement

Le "**solde global hors dons base ordonnancements**" et le "**solde global base caisse**" (dons inclus) sont respectivement de -121,0 milliards de FCFA et -100,2 milliards de FCFA en 2014 contre respectivement -164,0 milliards de FCFA et -106,7 milliards de FCFA à fin décembre 2013.

Le financement intérieur et le financement extérieur sont évalués respectivement à 59,0 milliards de FCFA et 49,4 milliards de FCFA contre respectivement 103,4 milliards de FCFA et 107,2 milliards de FCFA un an plus tôt.

1.2.2. Situation à fin juin 2015

Les opérations financières de l'Etat au titre des six premiers mois de 2015 comparées à celles de la même période de 2014 présentent les évolutions suivantes :

- une hausse de 15,1% des recettes totales et dons ;
- un accroissement de 16,7% des dépenses totales et prêts nets ;
- une progression de 21,7% des dépenses d'investissement ;
- un solde global base caisse (dons inclus) de -70,9 milliards de FCFA contre -66,1 milliards de FCFA un an plus tôt.

1.2.2.1. Recettes et dons

Au titre des six premiers mois de 2015, les recettes de l'Etat (dons inclus) ont atteint 260,3 milliards de FCFA et sont en progression de 15,1% par rapport aux six premiers mois de 2014.

Les recettes totales se chiffrent à 252,1 milliards de FCFA, en hausse de 17,6% par rapport à fin juin 2014.

Les recettes fiscales s'élèvent à 228,3 milliards de FCFA, en augmentation de 12,4%. Cette progression est impulsée par les "**Impôts sur les revenus et bénéfiques**" (+15,6%), les "**taxes sur les biens et services**" (+13,8) et les "**Impôts sur le commerce extérieur**" (+11,7%) qui se chiffrent respectivement à 53,2 milliards de FCFA, 118,5 milliards de FCFA et 40,4 milliards de FCFA.

Les recouvrements fiscaux du Commissariat des impôts (CI) ont atteint 109,7 milliards de FCFA contre 93,2 milliards de FCFA à fin juin 2014 et représentent 52,3% des prévisions annuelles.

Les contributions indirectes recouvrées par le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) à fin juin 2015 se chiffrent à 118,6 milliards de FCFA contre 110,3 milliards de FCFA à fin juin 2014.

La performance du CDDI s'explique fondamentalement par le renforcement de la lutte contre la fraude et la contrebande, la collecte des recettes par les banques et les efforts accrus de sensibilisation.

Au titre des six premiers mois de l'année 2015, les recettes non fiscales s'élèvent à 23,0 milliards de FCFA contre 10,6 milliards de FCFA à fin juin 2014.

A fin juin 2015, les dons mobilisés s'élèvent à 8,2 milliards de FCFA contre 11,8 milliards de FCFA à fin juin 2014.

1.2.2.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses totales de l'Etat enregistrées à la fin du premier semestre de l'année 2015 s'élèvent à 323,4 milliards de FCFA, en progression de 16,7% par rapport à la même période de 2014.

Les dépenses courantes s'établissent à 231,4 milliards de FCFA, en hausse de 14,3% par rapport à fin juin 2014. Cette évolution s'explique par la progression de 6,1% des "**transferts et subventions**", de 10,7% des "**salaires et traitements**" et de 21,7% des "**autres dépenses courantes**" qui s'établissent respectivement à 52,7 milliards de FCFA, 73,1 milliards de FCFA et 105,6 milliards de FCFA. Les intérêts dus au titre de la dette publique se chiffrent à 17,3 milliards de FCFA contre 15,3 milliards de FCFA à fin juin 2014.

Les dépenses d'investissement à fin juin 2015 s'établissent à 90,9 milliards de FCFA, en augmentation de 21,7% par rapport à la même période de l'année précédente. Cet accroissement est porté principalement par les dépenses en capital sur financement externe qui ont progressé de 53,2%.

1.2.2.3. Soldes et financement

Le "**solde global hors dons base ordonnancements**" et le "**solde global base caisse**" (dons inclus) sont respectivement de -71,3 milliards de FCFA et -70,9 milliards de FCFA contre respectivement -62,8 milliards de FCFA et -66,1 milliards de FCFA à fin juin 2014.

Le financement intérieur et le financement extérieur sont évalués respectivement à 55,6 milliards de FCFA et 24,0 milliards de FCFA contre respectivement 27,2 milliards de FCFA et 11,8 milliards de FCFA un an plus tôt.

1.3. Balance des paiements

1.3.1. Estimation de la balance des paiements en 2014

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2014, un solde déficitaire de 77,0 milliards résultant d'un déficit courant de 275,2 milliards, d'un excédent du compte de capital de 156,0 milliards et d'un passif net du compte financier de 42,3 milliards.

Le **déficit courant** s'améliorerait de 5,5 milliards par rapport à l'année 2013, en raison notamment de l'amélioration de la balance des services et du solde des revenus primaires et secondaires, atténuée par la dégradation du solde des biens.

La détérioration de 8,1 milliards de la balance des biens serait consécutive à l'effet de la baisse de 202,7 milliards des exportations plus importante que la régression de 194,6 milliards des importations.

La diminution des exportations serait consécutive notamment à :

- ✓ la régression des exportations de phosphates, en liaison avec la baisse du prix de vente, suite au non aboutissement des négociations visant sa revalorisation ;
- ✓ au repli des exportations de clinker, en liaison avec la baisse de la production, suite aux pannes répétitives sur les fours de production au cours de l'année.

La diminution des importations de biens serait due principalement à la baisse des achats de biens d'équipement, en relation avec l'amorce de la phase finale de certains grands travaux d'infrastructures dont :

- ✓ la modernisation des équipements au Port Autonome de Lomé (PAL), principalement, la construction d'un troisième quai et d'une nouvelle darse ;
- ✓ le réaménagement et l'extension de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadéma.

La balance des services s'améliorerait de 1,0 milliard, suite à l'amélioration des offres des autres services, notamment dans les domaines des télécommunications, des bâtiments et travaux publics, etc.

L'excédent du solde des revenus primaires s'améliorerait de 8,5 milliards par rapport à 2013, en liaison notamment avec la hausse des rémunérations des salariés et des revenus des investissements.

Le **solde excédentaire des revenus secondaires** s'établirait à 133,7 milliards en 2014, en progression de 4,1 milliards par rapport au niveau de l'année 2013, en liaison principalement avec la hausse du solde des transferts de fonds des travailleurs migrants.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant se situerait à -14,1% contre -15,7% en 2013.

Le **solde du compte de capital** enregistrerait une progression de 0,3 milliard, suite à un accroissement de la mobilisation des dons.

Le **solde du compte financier** s'établirait à -42,3 milliards en 2014, en hausse de 122,0 milliards par rapport aux -164,2 milliards de 2013. Cette évolution résulterait de l'augmentation nette de 186,0 milliards des investissements directs, conjuguée aux baisses de 40,1 milliards et 23,9 milliards respectivement des autres investissements et des investissements de portefeuille.

1.3.2. Estimation de la balance des paiements en 2015

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2015, un solde excédentaire de 40,0 milliards résultant d'un déficit courant de 196,3 milliards, d'un excédent du compte de capital de 177,4 milliards et d'un passif net du compte financier de 58,9 milliards.

Le **déficit courant** s'améliorerait de 79,0 milliards par rapport à l'année 2014, en raison notamment de la réduction du déficit de la balance des biens, cumulée à l'amélioration des soldes des services ainsi que des revenus primaires et secondaires.

L'amélioration de 64,6 milliards du solde déficitaire des biens serait consécutive à la hausse des exportations de 226,6 milliards, atténuée par l'accroissement de 161,9 milliards des importations.

La progression des exportations serait liée notamment à l'augmentation des transactions sur les produits des industries extractives et manufacturières, surtout dans le domaine du phosphate, du clinker et du ciment.

L'augmentation des importations de biens serait due principalement à :

- ✓ la hausse de la facture pétrolière et des biens de consommation courante ;
- ✓ la progression des importations de biens intermédiaires en liaison, entre autres, avec les travaux de réhabilitation et de rénovation des infrastructures de base et l'évolution des activités des industries manufacturières.

Cependant, les achats de biens d'équipement dans le cadre notamment des travaux de modernisation des équipements portuaires et aéroportuaires seraient en diminution en 2015.

L'excédent de la balance des services se renforcerait de 2,9 milliards, suite notamment à la hausse de l'offre des services, en particulier le fret.

Le **solde des revenus primaires** augmenterait de 6,0 milliards en s'établissant à 27,0 milliards en 2015 contre 21,0 milliards en 2014, en liaison principalement avec le relèvement des rémunérations des salariés et des revenus des investissements.

Le **solde excédentaire des revenus secondaires** s'établirait à 139,1 milliards en 2015, en progression de 5,4 milliards par rapport au niveau de 2014, suite à la hausse des dons

courants mobilisés par l'administration publique conjuguée à l'amélioration du solde des transferts de fonds des travailleurs migrants.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant se situerait à -9,9% contre -14,1% en 2014.

Le **solde du compte de capital** se situerait à 177,4 milliards en hausse de 21,4 milliards, suite à un accroissement de la mobilisation des dons et des ressources des autres secteurs (transferts des travailleurs migrants pour motif d'investissement).

Le **solde du compte financier** serait de -58,9 milliards en 2015, contre -42,3 milliards en 2014, soit une détérioration de 16,6 milliards. Cette évolution résulterait de la baisse de 14,5 milliards des autres investissements et de 1,9 milliard des investissements directs.

1.3.3. Prévision de la balance des paiements en 2016

La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2016, un solde excédentaire de 20,0 milliards résultant d'un déficit courant de 198,4 milliards, d'un excédent du solde du compte de capital de 181,1 milliards et d'un passif net du compte financier de 37,2 milliards.

Le **solde courant** se dégraderait de 2,1 milliards par rapport à 2015, en raison de la détérioration du solde de la balance des biens, atténué par l'amélioration des soldes de la balance des services ainsi que des revenus primaires et secondaires.

La dégradation de 19,8 milliards du solde déficitaire des biens serait consécutive à la hausse de 31,6 milliards des importations plus forte que celle de 11,7 milliards des exportations.

La progression des exportations de biens serait favorisée par la hausse des exportations de phosphates, de clinker, de ciments et de l'or non monétaire.

L'accroissement des importations de biens serait dû principalement à :

- ✓ la poursuite de la hausse de la demande intérieure des biens de consommation courante ;
- ✓ l'augmentation des importations de biens intermédiaires, en liaison avec la progression de la production des industries manufacturières.

L'excédent de la balance des services s'améliorerait de 8,1 milliards, suite notamment à la progression de l'offre globale de l'ensemble des services.

Le solde des revenus primaires se situerait à 34,8 milliards, contre 27,0 milliards une année plus tôt, soit un accroissement de 7,7 milliards. Cette évolution serait consécutive à une progression des rémunérations des salariés et des revenus des investissements.

Le solde excédentaire des transferts courants s'établirait à 141,0 milliards en 2016, en progression de 1,9 milliard par rapport au niveau de 2015. Cette évolution serait favorisée notamment par la hausse du solde des transferts de fonds des travailleurs migrants.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant se situerait à -9,4% en 2016 contre -9,9% en 2015.

Le solde du compte de capital s'établirait à 181,1 milliards en 2016 en hausse de 3,8 milliards par rapport aux 177,4 milliards de 2015, suite à un accroissement de la mobilisation des dons et des ressources des autres secteurs.

Le solde du compte financier serait de -37,2 milliards en 2016 contre -58,9 milliards en 2015, soit une amélioration du passif de 21,7 milliards. Cette évolution résulterait des hausses de 20,0 milliards des flux nets des autres investissements et de 2,3 milliards des investissements de portefeuille.

Balance des paiements

(en milliards de FCFA)

LIBELLES	2014	2015	2016
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	-275,2	-196,3	-198,4
BALANCE DES BIENS	-438,1	-373,5	-393,3
Exportations de biens (fob)	549,2	775,8	787,5
Importations de biens (fob)	987,3	1 149,3	1 180,8
BALANCE DES SERVICES	8,2	11,1	19,2
REVENU PRIMAIRE	21,0	27,0	34,8
REVENU SECONDAIRE	133,7	139,1	141,0
COMPTE DE CAPITAL	156,0	177,4	181,1
SOLDE DES TRANSACTIONS COURANTES ET DE CAPITAL	-119,3	-18,9	-17,2
COMPTE FINANCIER	-42,3	-58,9	-37,2
SOLDE GLOBAL	-77,0	40,0	20,0

Source : BCEAO

1.4. Situation monétaire

1.4.1. Année 2014

La situation monétaire à fin décembre 2014 comparée à celle de fin décembre 2013 est caractérisée par une progression de 98,5 milliards de FCFA de la masse monétaire induite par un accroissement de 110,7 milliards de FCFA du crédit intérieur, atténué par un repli de 76,5 milliards de FCFA des avoirs extérieurs nets.

1.4.1.1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets (AEN) des institutions financières, à fin décembre 2014, se chiffrent à 238,9 milliards de FCFA contre 315,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013,

soit une diminution de 24,3%. Ce repli est attribuable aux positions extérieures nettes de la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) et des banques de dépôts qui ont régressé respectivement de 63,6 milliards de FCFA (-64,7%) et de 12,9 milliards de FCFA (-5,9%).

Le recul de 64,7% des AEN de la Banque centrale résulte de la progression des engagements extérieurs de 102,2 milliards de FCFA, notamment les « autres engagements extérieurs »³ (+99,7 milliards de FCFA), que n’a pu compenser la hausse de 38,6 milliards de FCFA des avoirs extérieurs bruts, principalement la position créditrice en disponibilité extérieure (+30,6 milliards de FCFA).

La baisse de 5,9% de la position extérieure nette des banques de dépôts résulte de la hausse de 32,5 milliards de FCFA des engagements extérieurs, portée principalement par les engagements vis-à-vis des correspondants étrangers (+26,0 milliards de FCFA) et ceux à l’égard des agents économiques non financiers non-résidents (+12,2 milliards de FCFA). Cette hausse des engagements extérieurs a été amoindrie par l’augmentation de 19,6 milliards de FCFA des avoirs extérieurs bruts, induite par l’accroissement des créances sur les agents économiques non financiers non-résidents (+47,0 milliards de FCFA), conjugué à la régression des avoirs auprès des correspondants étrangers (-25,4 milliards de FCFA).

1.4.1.2. Crédit intérieur

A fin décembre 2014, l’encours du **crédit intérieur** est estimé à 887,0 milliards de FCFA, en hausse de 14,3% par rapport à fin décembre 2013. Cette hausse est induite par la progression de 79,3 milliards de FCFA des concours des banques au secteur privé et la détérioration de la Position nette du gouvernement (PNG) de 31,5 milliards de FCFA.

Comparés à leur niveau de fin décembre 2013, les **crédits à l’économie** ont progressé de 11,6% et se chiffrent à 762,6 milliards de FCFA à fin décembre 2014. Cette hausse résulte de l’augmentation de 5,6% des crédits à court terme et de 18,7% des crédits à long et moyen termes qui se fixent respectivement à 390,5 milliards de FCFA et 372,1 milliards de FCFA.

Les crédits ordinaires se sont consolidés de 81,6 milliards de FCFA, en passant de 680,9 milliards de FCFA à fin décembre 2013 à 762,5 milliards de FCFA un an plus tard. Cette hausse a bénéficié principalement aux entreprises intervenant dans les branches d’activités suivantes : « bâtiments et travaux publics » (+65,0%), « services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels » (+37,4%) et « commerce de gros et de détail, restaurants, hôtels » (+8,1%).

Les crédits de campagne se chiffrent à 0,1 milliard de FCFA à fin décembre 2014 contre 2,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013.

En passant de 92,9 milliards de FCFA à fin décembre 2013 à 124,4 milliards de FCFA à la fin de l’année 2014, la **Position nette du gouvernement** (PNG) s’est dégradée de 33,9%. Cette aggravation est principalement imputable à la hausse des concours des banques⁴ (+77,0 milliards de FCFA) à l’Etat et au repli des dépôts publics à la BCEAO (-12,7 milliards de FCFA). En revanche, au cours de la période sous revue, la progression

³ Il s’agit des engagements de la BCEAO vis-à-vis des institutions financières sous-régionales et internationales, notamment leurs dépôts dans les livres de la Banque centrale.

⁴ Il s’agit des souscriptions aux titres émis par le Trésor public sur le marché financier régional et les divers autres concours.

des dépôts de l'Etat dans les banques (+47,1 milliards de FCFA) et la diminution des concours de la Banque Centrale (-11,3 milliards de FCFA) sont venues en atténuation de l'évolution de la PNG.

1.4.1.3. Masse monétaire

Comparativement à fin décembre 2013, la masse monétaire a enregistré une hausse de 9,9% et s'est établit à 1.097,5 milliards de FCFA au terme de 2014. Cette progression est imputable à l'accroissement des dépôts en banques et en comptes courants postaux (CCP).

En effet, les dépôts en banques ont progressé de 13,8% et s'élèvent à 936,5 milliards de FCFA. Cet accroissement provient des dépôts des particuliers et entreprises privées et des dépôts des organismes publics qui augmentent respectivement de 14,0% et 12,1% par rapport à fin décembre 2013.

Les dépôts en CCP se sont accrus de 2,5% en passant de 14,3 milliards de FCFA à fin décembre 2013 à 14,6 milliards de FCFA un an plus tard.

Sur la période sous revue, la circulation fiduciaire (billets et pièces hors banques) est en recul de 9,4% et s'est établit à 146,4 milliards de FCFA.

1.4.2. Situation à fin juin 2015

Au terme des six premiers mois de l'année 2015, la situation monétaire comparée à celle de fin décembre 2014 est marquée par une expansion de 73,1 milliards de FCFA de la masse monétaire imputable à l'effet conjugué de l'accroissement de 68,0 milliards de FCFA du crédit intérieur et de la baisse de 17,3 milliards de FCFA des avoirs extérieurs nets.

1.4.2.1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets (AEN) des institutions monétaires, au terme des six premiers mois de 2015, sont évalués à 221,6 milliards de FCFA, à raison de 43,2 milliards de FCFA pour la BCEAO et de 178,4 milliards de FCFA pour les banques de dépôts.

Comparé à leur niveau de décembre 2014, les AEN ont régressé de 7,2%, en liaison avec le fléchissement de 25,7 milliards de FCFA (-12,6%) des AEN des banques de dépôts, amoindrie par la hausse de 8,5 milliards de FCFA (+24,3%) des AEN de la Banque centrale.

La progression de 24,3% des AEN de la Banque centrale résulte principalement de la diminution de 36,4 milliards de FCFA des engagements extérieurs, notamment les « autres engagements extérieurs » (-38,2 milliards de FCFA), conjuguée à la baisse de 27,9 milliards de FCFA des avoirs extérieurs bruts, notamment la position créditrice en disponibilité extérieure (-23,1 milliards de FCFA).

Le repli de 12,6% de la position extérieure nette des banques de dépôts est consécutif à l'effet combiné de la baisse de 33,6 milliards de FCFA de leurs avoirs extérieurs bruts, notamment ceux auprès des agents économiques non financiers non-résidents (-17,1 milliards de FCFA) ainsi que de leurs correspondants étrangers (-15,1 milliards de FCFA), et de la diminution de 7,9 milliards de FCFA de leurs engagements extérieurs,

principalement ceux à l'égard de leurs correspondants étrangers (-21,6 milliards de FCFA).

1.4.2.2. Crédit intérieur

L'encours du **crédit intérieur** s'établit à 955,0 milliards de FCFA à la fin du premier semestre 2015, en hausse de 7,7% par rapport à fin décembre 2014. Cet accroissement est induit par la progression de 86,7 milliards de FCFA des concours des banques au secteur privé et par l'amélioration de la PNG de 18,7 milliards de FCFA.

Comparés à leur niveau de fin décembre 2014, **les crédits à l'économie** ont progressé de 11,4% pour s'établir à 849,3 milliards de FCFA à fin juin 2015. Cette hausse résulte de l'augmentation de 68,3 milliards de FCFA des crédits à court terme et de 18,4 milliards de FCFA des crédits à long et moyen termes qui se fixent respectivement à 458,8 milliards de FCFA et 390,5 milliards de FCFA.

Les crédits ordinaires se sont consolidés de 83,2 milliards de FCFA, en passant de 762,5 milliards de FCFA à fin décembre 2014 à 845,7 milliards de FCFA six mois plus tard. Les branches d'activités à l'origine de cette évolution sont principalement : les « bâtiments et travaux publics » (+30,8%), le « commerce de gros et de détail, restaurants, hôtels » (+14,4%), les « services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels » (14,3% » et les « industries manufacturières » (+9,1%).

Les crédits de campagne enregistrent une hausse de 3,5 milliards de FCFA pour s'établir à 3,6 milliards de FCFA à la fin du premier semestre 2015

La Position nette du gouvernement s'est améliorée, passant de 124,4 milliards de FCFA à fin décembre 2014 à 105,7 milliards de FCFA six mois plus tard, soit une baisse de 15,0%. Cette amélioration est essentiellement imputable à : la baisse des concours des banques à l'Etat (remboursements de titres publics émis en 2014 et concours accordés à certaines sociétés exerçant dans les bâtiments et travaux publics par des banques togolaises dans le cadres des préfinancements des travaux d'infrastructure) (+21,3 milliards de FCFA), l'accroissement des dépôts publics dans les banques (+8,4 milliards de FCFA), aux amortissements au titre des concours du FMI (+4,2 milliards de FCFA) et au titre des concours adossés aux allocations de DTS (+2,9 milliards de FCFA) et la progression des encaisses en billets et monnaies (+2,6 milliards de FCFA). Toutefois, l'évolution de la PNG a été atténuée par la diminution des dépôts de l'Etat dans les livres de l'Institution d'émission (-19,1 milliards de FCFA) et l'augmentation des dépôts des particuliers et entreprises privées en CCP.

1.4.2.3. Masse monétaire

Comparativement à fin décembre 2014, la masse monétaire s'est consolidée de 6,7% et s'établit à 1.170,6 milliards de FCFA au terme des six premiers mois de 2015. Cette hausse résulte principalement de l'accroissement des dépôts en banques (+57,7 milliards de FCFA) et de la circulation fiduciaire (+13,9 milliards de FCFA).

En effet, les dépôts en banques ont progressé de 6,2% pour s'établir à 994,2 milliards de FCFA. Cette hausse provient des dépôts des particuliers et entreprises privées et des dépôts des organismes publics qui augmentent respectivement de 5,7% et 9,7% par rapport à fin décembre 2014.

Les dépôts en CCP se sont accrus de 9,9% en passant de 14,6 milliards de FCFA à fin décembre 2014 à 16,1 milliards de FCFA à fin juin 2015.

Au cours de la période sous revue, la circulation fiduciaire (billets et pièces) progresse de 9,5% et s'établit à 160,3 milliards de FCFA.

1.5. Dette publique

1.5.1. Année 2014

Au 31 décembre 2014, le stock de la dette publique totale se chiffre à 1.036,3 milliards de FCFA dont 470,5 milliards de FCFA de dette extérieure et 565,8 milliards de FCFA de dette intérieure, en augmentation de 13,4% par rapport au 31 décembre 2013.

1.5.1.1. Dette extérieure

L'encours de la dette extérieure s'élève à 470,5 milliards de FCFA, soit 45,4% du portefeuille de la dette totale. Il a progressé de 113,1 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2013, soit une augmentation de 31,6%. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné des remboursements, des tirages et des fluctuations des principales devises de libellé des prêts.

L'encours de la dette multilatérale se chiffre à 243,1 milliards de FCFA à fin décembre 2014 contre 209,0 milliards de FCFA au 31 décembre 2013, soit une progression de 16,3%. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné des paiements, des tirages et des fluctuations des principales devises de libellé des prêts, et surtout des tirages effectués sur les emprunts de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Il représente 51,7% de l'encours de la dette extérieure.

Il n'y a eu ni arriéré de paiements du principal, ni arriéré de paiements des intérêts au cours du quatrième trimestre 2014 tout comme au quatrième trimestre 2013.

Pour les opérations en cours, les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du quatrième trimestre 2014 se chiffrent respectivement à 10,8 milliards de FCFA et 5,8 milliards de FCFA contre respectivement 3,5 milliards de FCFA et 3,3 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2013.

Les engagements et les tirages s'élèvent respectivement à 105,1 milliards de FCFA et 38,1 milliards de FCFA au cours de la période contre respectivement 10,4 milliards de FCFA et 36,2 milliards de FCFA à la même période de 2013.

L'encours de la dette bilatérale a régressé de 6,6% par rapport à fin décembre 2013 et se chiffre à 26,7 milliards de FCFA, soit une diminution de 1,9 milliard de FCFA due essentiellement aux paiements effectués au cours de la période.

Il n'y a eu ni arriéré de paiements du principal, ni arriéré de paiements des intérêts au cours de la période tout comme un an plus tôt.

Au cours de la période sous revue, il n'y a eu ni rééchelonnement, ni annulation de dettes tout comme au quatrième trimestre 2013. Les engagements et les tirages se sont chiffrés à 14,5 milliards de FCFA et 0,2 milliard de FCFA contre respectivement 11,9 milliards FCFA et 1,6 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2013. Les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du quatrième trimestre 2014 se chiffrent

respectivement à 4,2 milliards de FCFA et 0,7 milliard de FCFA contre respectivement 7,9 milliards de FCFA et 1,2 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2013.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris est de 3,9 milliards de FCFA contre 6,6 milliards de FCFA à fin décembre 2013. La baisse de 40,9% résulte essentiellement des paiements effectués envers la Belgique et la France au cours de la gestion.

Le montant total des arriérés de paiements à fin décembre 2014 est nul tout comme un an plus tôt.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres est de 200,7 milliards de FCFA contre 119,8 milliards de FCFA à fin décembre 2013, soit une hausse de 67,5%. Cette augmentation s'explique par les décaissements effectués par EXIMBANK Chine et EXIMBANK Inde dans le cadre de la construction des infrastructures routières, électriques et aéroportuaires.

1.5.1.2. Dette intérieure

A fin décembre 2014, la dette intérieure totale s'élève à 565,8 milliards de FCFA et connaît une hausse de 1,6% par rapport à fin décembre 2013 due à l'effet combiné des remboursements, des emprunts obligataires et de l'actualisation des dettes des sociétés en liquidation.

L'encours de la dette intérieure à fin décembre 2014 comparé à un an plus tôt se présente comme suit :

- Dette commerciale : 21,9 milliards de FCFA contre 35,3 milliards de FCFA ;
- Dette financière : 91,5 milliards de FCFA contre 109,9 milliards de FCFA ;
- Dette sociale : 62,2 milliards de FCFA contre 80,8 milliards de FCFA ;
- Engagements et risques : 22,8 milliards de FCFA contre 23,1 milliards de FCFA ;
- Passif de l'Etat (liquidation des entreprises d'Etat) : 50,7 milliards de FCFA contre 52,6 milliards de FCFA ;
- Dette conventionnelle (emprunts obligataires, allocations de DTS, titrisation créances douteuses des banques) : 316,7 milliards de FCFA contre 255,0 milliards de FCFA.

1.5.2. Situation à fin juin 2015

L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 1.036,3 milliards de FCFA à fin décembre 2014 à 1.183,3 milliards de FCFA à fin juin 2015 enregistrant une hausse de 147,0 milliards de FCFA, soit une augmentation de 14,2%.

1.5.2.1. Dette extérieure

A fin juin 2015, l'encours de la dette extérieure totale se chiffre à 595,2 milliards de FCFA et représente 50,3% du portefeuille de la dette totale. Il a progressé de 124,7 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2014, soit une augmentation de 26,5%. Cette variation

est due à l'effet conjugué de la fluctuation des cours des principales devises de libellé des prêts, des paiements et des décaissements.

L'encours de la dette multilatérale se chiffre à 273,2 milliards de FCFA à fin juin 2015 contre 243,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2014, soit une progression de 12,4%. Cette variation s'explique par l'effet combiné des paiements, de la fluctuation des cours des principales devises de libellé des prêts et surtout des tirages effectués sur les emprunts de la BOAD, la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) et l'Association Internationale de Développement (IDA).

Les arriérés de paiements du principal et des intérêts s'élèvent respectivement à 0,9 milliard de FCFA et 1,4 milliard de FCFA au cours du deuxième trimestre 2015 contre respectivement 1,9 milliard de FCFA et 1,4 milliard de FCFA au deuxième trimestre 2014.

Pour les opérations en cours, les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du deuxième trimestre 2015 se chiffrent à 5,4 milliards de FCFA et 3,0 milliards de FCFA contre 1,3 milliard de FCFA respectivement chacun au deuxième trimestre 2014.

Les engagements au premier semestre 2015 s'élèvent à 7,1 milliards de FCFA contre 74,5 milliards de FCFA au premier semestre 2014. Le montant des tirages s'est chiffré à 18,9 milliards de FCFA au premier semestre 2015 contre 13,6 milliards de FCFA au premier semestre 2014.

L'encours de la dette bilatérale a progressé de 198,1% par rapport à fin décembre 2014 et se chiffre à 79,6 milliards de FCFA, soit une augmentation en valeur de 52,9 milliards de FCFA due à la fluctuation des cours des principales devises de libellé des prêts, à la prise en compte du tirage sur l'emprunt de la République du Congo et aux tirages effectués sur les emprunts du Fonds koweïtien.

Au deuxième trimestre 2015, les arriérés de paiement du principal et des intérêts s'élèvent respectivement à 0,8 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA contre respectivement 0,7 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA au trimestre correspondant de 2014.

Au cours de la période sous revue, les nouveaux engagements sont nuls tout comme au premier semestre 2014. Sur la même période, il n'y a eu ni rééchelonnement, ni annulation de dettes. Les tirages se sont élevés à 3,8 milliards de FCFA contre 0,2 milliard de FCFA au premier semestre 2014. Les paiements en principal et en intérêts sont de 2,1 milliards de FCFA et 0,5 milliard de FCFA au premier semestre 2015 contre respectivement 2,7 milliards de FCFA et 0,3 milliard de FCFA à la même période de 2014.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris s'élève à 1,9 milliard de FCFA à fin juin 2015 contre 3,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2014, soit une baisse de 51,3% en liaison avec les paiements effectués envers la Belgique et la France au cours de la période.

Le montant total des arriérés de paiements au deuxième trimestre 2015 est nul tout comme un an plus tôt.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres a augmenté en valeur de 41,7 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2014 et se chiffre à 242,4 milliards de FCFA. Cette augmentation s'explique par les décaissements effectués par EXIMBANK Chine et EXIMBANK Inde dans le cadre de la construction du poste de transformation de Sokodé, des travaux d'extension de l'Aéroport International GNASSINGBE Eyadema et

des tirages effectués sur le prêt KBC BANK pour le dragage du chenal d'accès et du bassin d'évitage au Port Autonome de Lomé.

Au premier semestre 2015, le montant des tirages se chiffre à 31,9 milliards de FCFA tandis que les nouveaux engagements sont de 14,8 milliards de FCFA. Les paiements en intérêts au profit d'EXIMBANK Chine et EXIMBANK Inde se chiffrent à 2,2 milliards de FCFA. Le montant des remboursements de 5,9 milliards de FCFA en principal est payé au profit de GDF SUEZ.

1.5.2.2. Dette intérieure

L'encours de la dette intérieure, à fin juin 2015, s'élève à 588,1 milliards de FCFA contre 565,8 milliards de FCFA à fin décembre 2014, soit une hausse de 3,9%. Cette variation est due aux remboursements et émissions des emprunts obligataires, aux remboursements des allocations de DTS, du passif de l'Etat relatif au Fonds d'Entretien Routier (FER) et à la compensation des créances entre l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) et l'Etat.

Par rapport au 31 décembre 2014, les différentes composantes de l'encours de la dette intérieure ont évolué comme suit :

- Dette commerciale : 21,7 milliards de FCFA, en baisse de 1,0% ;
- Dette financière : 91,5 milliards de FCFA, inchangée ;
- Dette sociale : 62,2 milliards de FCFA, inchangée ;
- Engagements et risques : 22,8 milliards de FCFA, inchangés ;
- Passif de l'Etat (liquidation des entreprises d'Etat) : 50,6 milliards de FCFA, en baisse de 0,2% ;
- Dette conventionnelle (emprunts obligataires, allocations de DTS, titrisation créances douteuses des banques) : 339,3 milliards de FCFA, en hausse de 7,1%.

2. ANALYSE DES CRITÈRES DU PACTE DE CONVERGENCE, DE STABILITÉ, DE CROISSANCE ET DE SOLIDARITÉ

Le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA comporte cinq (05) critères répartis en critères de premier rang et en critères de deuxième rang.

Les critères de premier rang

- Ratio du solde budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal (critère-clé) : il devrait être supérieur ou égal à -3%.
- Taux d'inflation annuel moyen : il devrait être maintenu à 3% au maximum par an.

- Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal : il ne devrait pas excéder 70%.

Le respect des critères de premier rang permet de passer à la phase de stabilité.

Les critères de deuxième rang

- Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales : il ne devrait pas excéder 35%.
- Taux de pression fiscale : il devrait être supérieur ou égal à 20%.

2.1. Critères de premier rang

2.1.1. Solde budgétaire dons compris rapporté au PIB

Le solde budgétaire dons compris rapporté au PIB est de -3,7% en 2015 contre -3,4% en 2014. Cette dégradation s'explique par une hausse plus importante des dépenses totales et prêts nets que celles des recettes totales et dons.

2.1.2. Taux d'inflation moyen

Le taux d'inflation mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation et calculé sur la base de l'acquis du mois de juin 2015 serait de 1,6% contre 0,2% en 2014.

2.1.3. Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal

Le taux d'endettement est de 35,6% en 2015 contre 46,8% en 2014. Cette évolution s'explique par la baisse attendue de la dette extérieure et la dette intérieure.

2.2. Critères de deuxième rang

2.2.1. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio masse salariale sur recettes fiscales passe de 31,3% en 2014 à 33,9% en 2015. Cette progression est imputable aux mesures nouvelles prises par le Gouvernement pour revaloriser les salaires des fonctionnaires suite à des mouvements sociaux.

2.2.2. Le taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale s'établit à 20,3% en 2015 contre 20,7% en 2014. Cette situation s'explique par une forte progression des recettes fiscales en 2014 suite aux opérations de compensation entre l'Etat et certaines sociétés.

Au total, le Togo a respecté deux critères de premier rang et les deux critères de second rang en 2014 : le critère de taux d'inflation, le critère de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB.

Le critère clé, solde budgétaire dons compris rapporté au PIB n'a pas été respecté à cause notamment de l'augmentation des dépenses de base plus forte que celle des recettes.

OBJECTIFS ET STRATEGIES DE CONVERGENCE (2016-2020)

Sur la période 2016-2020, le Gouvernement cherchera à consolider et à améliorer les résultats obtenus sur le plan macroéconomique et en matière de réformes structurelles en vue de la réalisation des objectifs de lutte contre la pauvreté. Il poursuivra, en outre, ses efforts en matière d'assainissement des finances publiques.

Les objectifs de développement économique et financier à moyen et long terme sont définis à partir des orientations du Programme d'Actions Prioritaires (PAP), déclinaison du document de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017.

Sur la période 2016-2020, le cadrage macroéconomique a comme soubassement les directives du dispositif de la surveillance multilatérale mis en place dans le cadre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité de l'UEMOA visant au respect à terme des critères de convergence. Les taux de croissance du PIB réel à moyen terme sont positifs et relativement élevés. Ces taux de croissance sont toutefois insuffisants pour faire reculer significativement l'incidence de la pauvreté. Ils permettraient cependant d'améliorer le niveau du PIB par habitant. Le taux d'inflation serait maintenu dans les limites prescrites par le dispositif de la surveillance multilatérale, notamment grâce à un approvisionnement efficace des marchés de produits vivriers. Ceci permettra de limiter l'érosion du pouvoir d'achat des populations. Des efforts seront faits en vue d'améliorer davantage la compétitivité de l'économie afin d'assurer la réalisation de la viabilité extérieure en termes de solde courant de la balance des paiements et du niveau des réserves internationales exprimées en mois d'importations.

Le programme pluriannuel de convergence vise à réaliser un taux de croissance moyen de 6,2% du PIB réel par an sur la période 2016-2020. Les projets d'investissement financés par le Gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé, résultat de l'amélioration du climat des affaires, l'extension des capacités du Port Autonome de Lomé (par la construction d'un troisième quai et d'une nouvelle darse) et de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma de Lomé (mise en service de la nouvelle aérogare), le démarrage de la production de l'usine de clinker de la Société SCANMINES, l'accroissement de la production du coton et de phosphate, sont des éléments déterminants du programme à court terme. Des volumes plus importants d'investissements directs étrangers, le développement du commerce régional, une intermédiation financière plus performante et la modernisation des infrastructures publiques dans le domaine de l'électricité et du transport permettront de soutenir la croissance à moyen terme. Le soutien du Gouvernement à la modernisation de l'agriculture se poursuivrait.

Pour atteindre les objectifs de développement, les réformes vont continuer. Ces réformes concerneront notamment la gouvernance budgétaire, le développement du secteur financier, les entreprises publiques et l'environnement des affaires.

Avec une gestion saine des finances publiques, notamment à travers la rationalisation des dépenses publiques et les efforts de recouvrement des recettes fiscales, le Togo disposerait d'une marge budgétaire pour mitiger l'impact des chocs exogènes et mettre en

œuvre des politiques contra cycliques en cas de nécessité. Un relâchement modéré de la politique budgétaire conviendrait s'il est temporaire, mesuré et consacré à des dépenses productives. Il permettrait de pallier les effets du ralentissement conjoncturel mondial. L'augmentation des dépenses sera consacrée aux investissements dans les secteurs prioritaires à savoir les infrastructures, les secteurs sociaux (santé, éducation et agriculture). L'augmentation du stock de capital contribuerait à stimuler davantage la croissance.

La politique monétaire déterminée dans le cadre de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) visera à offrir des conditions de financement favorables aux activités économiques tout en veillant à préserver la stabilité des prix et la résilience du système bancaire dans son ensemble. Sur la période, le taux d'inflation serait maintenu en-deçà de la norme communautaire et pourrait même baisser si les cours du pétrole restaient stables sur le marché mondial, et si le Gouvernement prend les dispositions pour assurer un approvisionnement efficace des marchés en produits vivriers.

La politique d'endettement visera à préserver la viabilité de la dette publique du Togo qui a atteint le point d'achèvement des initiatives PPTTE et ADM depuis quelques années. Les nouveaux flux d'endettement public seraient exclusivement consacrés à l'investissement.

Les taux de croissance du PIB réel sur la période 2016-2020 se seraient de 6,0% en 2016 et 6,2% de 2017 à 2020.

A moyen terme, les contributions à la croissance des secteurs se présenteraient comme suit :

TABLEAU 1 : Contributions à la croissance					
Contributions à la croissance	2016	2017	2018	2019	2020
Secteur primaire	2,2	2,3	2,5	2,8	3,0
Secteur secondaire	1,5	1,6	1,7	2,5	2,3
Secteur tertiaire	1,1	1,3	0,9	1,3	1,8
VAB BRANCHES MARCHANDES	4,8	5,2	5,1	6,6	7,1
Prod imp services bancaires	-0,9	-1,1	-1,3	-1,4	-1,6
VAB BRANCHES NON MARCHANDES	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) nette de subventions	0,7	0,9	0,5	0,6	0,1
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA) nets de subventions	1,2	1,0	1,6	0,2	0,3
PIB - Produit Intérieur Brut	6,0	6,2	6,2	6,2	6,2
Cohérence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Direction de l'économie

La demande intérieure en pourcentage du PIB passerait de 114,1% en 2016 à 112,9% en 2017, 112,6% en 2018, 135,8% en 2019 et 136,2% en 2020.

Le taux d'investissement serait de 22,5% en 2016, 23,6% en 2017, 23,3% en 2018, 25,8% en 2019 et 28,5% en 2020.

Le taux de croissance de l'indice du déflateur du PIB serait de 1,7% en 2016 et 2017, 1,9% en 2018, 2,2% en 2019 et 1,5% en 2020.

1. CRITERES DE PREMIER RANG

1.1. Solde budgétaire dons compris en % du PIB nominal (norme : $\geq -3,0\%$)

Le ratio serait de -2,9% en 2016. Il se dégraderait en 2017, puis s'améliorerait d'année en année et atteindrait 2,2% en 2020.

Analyse du critère-clé en 2016

Le solde budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal est de -2,9% en 2016 contre -3,7% en 2015. Cette amélioration s'explique par :

- Les recettes budgétaires : rapportées au PIB, elles seraient de 23,4% en 2016 contre 22,6% en 2015 ;
- Les dépenses courantes : elles passeraient de l'équivalent de 19,7% du PIB en 2015 à 18,7% en 2016 ;
- Les dépenses d'investissement : elles passeraient de l'équivalent de 10,9% du PIB en 2015 à 10,4% en 2016.

Analyse du critère-clé entre 2017-2020

Le solde budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal serait de -3,5%, 0,1%, 1,6% et 2,2% respectivement en 2017, 2018, 2019 et 2020. Cette amélioration s'explique par :

- Les recettes budgétaires : rapportées au PIB, elles seraient de 24,3%, 24,3%, 24,6% et 24,1% respectivement en 2017, 2018, 2019 et 2020 ;
- Les dépenses courantes : la baisse amorcée en 2017 se poursuivrait, passant de l'équivalent de 18,7% du PIB en 2016 à 18,2%, 15,1%, 14,4% et 13,4% respectivement en 2017, 2018, 2019 et 2020 ;
- Les dépenses d'investissement : elles passeraient de l'équivalent de 12,4% du PIB en 2017 à 10,8% en 2020.

1.2. Taux d'inflation moyen (norme : $\leq 3,0\%$)

Le taux d'inflation annuel moyen mesuré par la variation de l'indice du déflateur du PIB, serait de 1,7% en 2016 et 2017, 1,9% en 2018, 2,2% en 2019 et 1,5% en 2020. La maîtrise du taux d'inflation en deçà de 3,0% implique l'approvisionnement régulier des marchés en produits alimentaires et la stabilisation des prix des produits pétroliers.

1.3. Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB (norme : $\leq 70,0\%$)

Le ratio passerait de 34,6% en 2016 à 33,6% en 2017, 33,3% en 2018. Il s'améliorerait ainsi d'année en année et atteindrait 31,5% et 29,5% respectivement en 2019 et 2020.

2. CRITERES DE DEUXIÈME RANG

2.1. Masse salariale sur recettes fiscales

Sur la période 2016-2020, ce ratio resterait en deçà de la norme communautaire et connaîtrait une amélioration progressive. Il passerait de 31,5% en 2016 contre 33,9% en 2015 à 27,0% en 2020.

2.2. Le taux de pression fiscale

La part toujours importante de la valeur ajoutée du secteur primaire dans le PIB constitue un important handicap à l'amélioration du ratio. Cependant grâce aux efforts de recouvrement des recettes et à la lutte contre la fraude fiscale, le taux de pression fiscale s'améliorerait au cours de la période. La norme est respectée et le taux serait de 21,1% en 2016 contre 20,3% en 2015, passant ensuite à 22,1% en 2017, 22,0% en 2018, 22,4% en 2019 et 22,1% en 2020.

Evolution des indicateurs de convergence sur la période 2014-2020

Critères	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Critères du premier rang							
Solde budgétaire dons compris / PIB	-3,4	-3,7	-2,9	-3,5	0,1	1,6	2,2
Taux d'inflation annuel moyen	0,2	1,3	1,7	1,7	1,9	2,2	1,5
Encours dette intérieure et extérieure / PIB	46,8	35,6	34,6	33,6	33,3	31,5	29,5
Critères du second rang							
Masse salariale / recettes fiscales	31,3	33,9	31,5	29,4	28,6	27,3	27,0
Taux de pression fiscale	20,7	20,3	21,1	22,1	22,0	22,4	22,1

3. STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

3.1. La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi

Mettant à profit les enseignements tirés de la mise en œuvre des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) intérimaire et complet, la « stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (scape) 2013-2017 » vient comme une réponse au défi majeur pour le Togo d'assurer une croissance économique accélérée, inclusive et génératrice d'emplois pour répondre aux attentes des populations, particulièrement celles touchées par la pauvreté.

La SCAPE, cadre de développement à moyen terme, repose sur cinq (05) axes stratégiques, à savoir :

- développement des secteurs à fort potentiel de croissance ;
- renforcement des infrastructures économiques ;
- développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi ;
- renforcement de la gouvernance ;
- promotion d'un développement participatif, équitable et durable.

Pour sa mise en œuvre, la SCAPE a été traduite en un Programme d'Actions Prioritaires (PAP) (outil d'opérationnalisation des grandes orientations dans une logique de gestion axée sur les résultats) pour orienter l'élaboration du programme d'investissement public et la préparation du budget de l'Etat. A cet effet, les domaines prioritaires de la SCAPE ont été déclinés en programmes et les objectifs stratégiques en sous-programmes dans lesquels sont précisés les mesures et projets spécifiques à mettre en œuvre.

Après une année d'exécution, le premier rapport bilan de mise en œuvre de la SCAPE a été réalisé (les résultats de cette évaluation sont présentés dans un tableau en annexes. Globalement, il ressort de cette évaluation que le cadre macroéconomique est de plus en plus stabilisé et que le rythme des réformes s'est renforcé dans la plupart des secteurs liés aux cinq axes de la stratégie.

Concernant **le développement des secteurs à fort potentiel de croissance**, les niveaux de réalisation des indicateurs de performance indiquent que les objectifs ont été globalement atteints en matière de l'artisanat et de développement des services mais quant à la production agricole et au développement industriel, les résultats enregistrés sont faibles.

En matière de **renforcement des infrastructures économiques**, la plupart des sous-secteurs ont enregistré des progrès sauf les sous-secteurs de l'énergie et du transport maritime où les cibles prévues n'ont pu être atteintes. Les performances réalisées dans le domaine des infrastructures routières sont faibles par rapport aux années précédentes.

Pour **le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi**, la plupart des sous-secteurs, en l'occurrence l'éducation, la santé et l'emploi, ont réalisé des progrès. Mais les résultats n'ont pas été satisfaisants au niveau du sous-secteur de la protection sociale où l'insuffisance de moyens a été mise en cause.

Par rapport au **renforcement de la gouvernance**, des progrès ont été visibles dans tous les secteurs malgré des résultats faibles par endroits.

S'agissant de **la promotion d'un développement participatif, équitable et durable**, la plupart des indicateurs ont réalisé de bonne performance sauf l'indicateur « taux de réalisation des Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) » qui est en régression.

L'analyse des capacités de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la SCAPE, montre que les faibles résultats enregistrés dans la mise en œuvre de la SCAPE en 2013 trouvent leur justification pour une bonne part, dans la programmation et l'exécution budgétaires. En effet, l'alignement des allocations budgétaires sur les priorités du PAP n'a pas été satisfaisant du fait de la faiblesse du niveau des ressources internes pour financer les ambitions du PAP. Cette analyse met également en lumière des problèmes majeurs qui nuisent à l'efficacité et à l'efficience dans la réalisation des objectifs fixés. Ces problèmes portent notamment sur :

- la faible capacité d'absorption des ressources allouées aux ministères est dû aux lourdeurs de la chaîne de passation des marchés ainsi qu'au circuit de la dépense et à l'insuffisance des ressources humaines en quantité et en qualité pour une meilleure mise en œuvre des actions de développement programmées sous financement interne et externe ;
- l'absence d'un cadre cohérent de gestion des investissements publics : aujourd'hui, aucune structure ne prend véritablement en charge la conduite du processus d'élaboration du programme d'investissement public. Cet exercice, requis en amont de la préparation du budget de l'Etat, doit suivre des étapes importantes de préparation, d'encadrement et de l'analyse des fiches de projets. Des critères de sélection doivent être connus de tous les acteurs et la démarche d'arbitrage devrait permettre d'assurer l'éligibilité des projets d'un niveau de maturité suffisant pour être orienté vers l'arbitrage budgétaire. En l'absence de tout cela, la Direction du Budget traite les besoins soumis par les départements ministériels. Aucun encadrement n'est assuré en direction des ministères pour les aider au cours de l'année à faire mûrir les projets ;
- l'insuffisance de dialogues constructifs sur les politiques mises en œuvre au Togo est la résultante du climat de méfiance et de non-collaboration effective qui prévaut entre les ministères de coordination. Les cadres de dialogues mis en place par le décret instituant le Dispositif Institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation des Politiques de Développement (DIPD) ne sont pas suffisamment fonctionnels. De nouveaux cadres de dialogues avec les partenaires sont en gestation rendant inefficace le fonctionnement du DIPD déjà handicapé par l'absence de leadership dans l'animation des comités sectoriels et le fait que tous ses organes ne sont pas encore pleinement fonctionnels.

Plusieurs enseignements découlent de l'évaluation de la mise en œuvre de la SCAPE en 2013. Les bonnes pratiques mises en exergue portent sur la conduite des réformes en cours ainsi que l'engagement constant des partenaires techniques et financiers à accompagner le pays sur cette voie. Les pratiques à renforcer ont trait à l'inexistence d'un cadre efficace pour le dialogue avec les partenaires et la faible rigueur autour de la gestion des indicateurs de performance dédiés au suivi-évaluation de la SCAPE.

De manière générale, les recommandations portent sur le renforcement du cadre institutionnel de coordination des politiques de développement, la réorganisation de la

fonction de gestion des investissements publics et le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la SCAPE. Certaines recommandations spécifiques, dont l'accélération de la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) pour parachever le processus de réconciliation nationale qui participe de l'instauration d'un climat de paix, sont venues compléter la liste. La tenue de la revue annuelle conjointe sous l'égide du Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement présidé par le Premier Ministre, est indispensable pour débattre de la faisabilité des propositions de recommandations qui seront retenues afin que leur mise en œuvre dans les différents ministères et institutions de la République permette de corriger les insuffisances relevées au terme de l'évaluation de la mise en œuvre de la SCAPE en 2013.

3.2. Les programmes de développement communautaire et de lutte contre le chômage

Le Gouvernement met en œuvre, avec l'appui des partenaires au développement, des programmes et projets de lutte contre la pauvreté à travers une approche communautaire. Ces actions visent à renforcer les capacités des communautés à la base et les doter de ressources pour leur autogestion, balisant ainsi la voie à une décentralisation réussie. A ce titre, on peut citer :

- le Programme de développement communautaire (PDC) initié avec l'appui de la Banque Mondiale pour améliorer l'accès aux infrastructures sociocommunautaires de base ;
- le Programme conjoint des Nations Unies pour les communes du millénaire (PCCM) pour contribuer à l'atteinte des OMD et au développement des Zones rurales les plus pauvres ;
- le Projet de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG) en partenariat avec des institutions de micro-finance pour l'octroi de microcrédits afin d'améliorer les revenus des membres groupements ou coopératives agricoles et de contribuer au développement des emplois ruraux ;
- le Programme de développement des plateformes multifonctionnelles (PTMF) qui vise l'accroissement des revenus et l'amélioration des services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique) en faveur des populations rurales à travers un accès élargi aux sources d'énergie fournies par les plateformes multifonctionnelles ;
- le Programme de soutien aux microprojets communautaires (PSMICO) pour doter les collectivités locales d'infrastructures de base telles que les unités de soins périphériques, les salles de classes et les marchés ;
- le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) qui vise à renforcer les capacités financières et opérationnelles des prestataires de services financiers décentralisés pour les rendre plus aptes à faire face aux demandes des couches les plus vulnérables qui n'ont pas accès au système de micro-finance classique. A ce jour, le FNFI a lancé trois produits, notamment : « Accès des pauvres aux services financiers » (APSEF), « Accès des jeunes aux services financiers » (AJSEF) et « Accès des agriculteurs aux services financiers » (AGRIFEF).

- Pour promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage et le sous-emploi des jeunes, deux programmes ont été mis en place par le Gouvernement :
- l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT, ex-PROVONAT) qui vise à mobiliser et valoriser socialement les ressources humaines disponibles via l'engagement volontaire des jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi en les insérant dans les structures (administration publique et parapublique, ONG, associations, etc.) ;
- le programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) pour faciliter la pré-insertion et l'insertion des jeunes, particulièrement les primo-demandeurs d'emploi dans les entreprises privées pour un stage de six mois renouvelable une fois ;
- le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) à travers sa composante « Emploi des jeunes », vise la réduction du chômage des jeunes à travers le développement de la culture entrepreneuriale et la facilitation de l'accès aux services financiers de proximité.

MESURES SPECIFIQUES RELATIVES A L'ANNEE 2016

L'essence de la politique macroéconomique en 2016 est d'assurer la stabilité du cadre macroéconomique par des politiques orientées dans les domaines suivants :

- gestion prudente de la consommation publique ;
- progression significative des dépenses en capital ;
- mise en œuvre de politiques structurelles axées sur la croissance ;
- poursuite des réformes visant à améliorer le climat des affaires ;
- poursuite de l'amélioration de la lisibilité des textes fiscaux et leur mise en harmonie avec les lois spéciales et codes spécifiques afin d'éviter les évasions fiscales ;
- poursuite des efforts de rationalisation des procédures du circuit de la dépense en vue d'améliorer davantage le taux d'exécution des dépenses d'investissement.

L'année 2016 sera marquée par le fonctionnement à pleine capacité de la Société SCANMINES pour la production de clinker, ainsi que l'accroissement des activités à l'AIGE et au PAL au niveau du transport. Les productions de cultures vivrières et de rente seraient en hausse sous l'hypothèse de conditions climatiques favorables. Il en est de même pour les industries manufacturières et les industries extractives. Au niveau de l'agriculture, le Gouvernement maintiendrait sa politique de soutien à la production mise en œuvre depuis quelques années.

Par ailleurs, le Gouvernement maintiendrait sa politique de construction des infrastructures économiques en liaison avec les objectifs de la SCAPE.

Le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,0% en 2016 contre 5,5% en 2015. Il devrait être porté par le dynamisme de tous les secteurs de l'économie. Ce taux de croissance est plus élevé que celui qui est projeté pour l'ensemble de la sous-région CEDEAO en raison de la dynamique de la demande intérieure tirée par les investissements publics d'une part, et du caractère relativement diversifié des exportations togolaises qui dépendent moins des produits primaires.

S'agissant des finances publiques, la hausse des recettes publiques sera la résultante de :

- la progression des assiettes de substitution, à savoir le PIB et les importations de biens et services ;
- l'amélioration de la productivité des régies financières, l'objectif existentiel assigné à l'OTR ;
- mesures discrétionnaires envisageables par le Gouvernement dans le cadre de la loi de finances 2016.

L'évolution des dépenses publiques tiendra compte de la nécessité de :

- poursuivre les efforts de rationalisation des dépenses courantes ;
- préserver la paix sociale à travers un dialogue constructif avec les partenaires sociaux ;
- allouer des ressources adéquates aux secteurs sociaux (éducation et santé) ;
- poursuivre la reconstruction des infrastructures économiques, notamment routières, par l'allocation de ressources substantielles aux investissements publics.

La politique d'endettement visera à préserver la viabilité de la dette publique du Togo qui a atteint le point d'achèvement des initiatives PPTTE et ADM depuis quelques années. Les nouveaux flux d'endettement public seraient exclusivement consacrés à l'investissement.

La politique monétaire déterminée dans le cadre de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) visera à offrir des conditions de financement favorables aux activités économiques tout en veillant à préserver la stabilité des prix et la résilience du système bancaire dans son ensemble.

CONCLUSION

En dépit de l'existence d'importantes contraintes pour l'essentiel liées à la nécessité de répondre à la demande sociale dans un environnement international marqué par le ralentissement de l'économie mondiale, le Togo reste fidèle à l'engagement pris à travers l'adoption du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. A défaut d'être respectés, les critères présentent dans l'ensemble un profil en amélioration entre 2016 et 2020.

Le gouvernement s'attachera à la mise en œuvre des réformes qui visent à améliorer d'une part l'efficacité et l'allocation des ressources en réduisant les distorsions qui perturbent le fonctionnement du marché et, d'autre part, à accroître la capacité de production de l'économie ainsi que l'efficacité dans la collecte des impôts et taxes. La mise en œuvre réussie de ces mesures favorisera également l'emploi.

Le programme reposera également sur l'expansion de la production notamment de coton, de phosphate, de clinker et du ciment et, d'une manière générale, la création des conditions favorables à la croissance économique et à l'emploi.

ANNEXES

ANNEXE 1 : FINANCES PUBLIQUES (trimestriel)

	2014				2015			
	T1	T2CUM	T3CUM	T4CUM	T1	T2CUM	T3CUM	T4CUM
RECETTES TOTALES ET DONTS (R1)	107,7	226,2	347,0	562,0	122,5	260,3	0,0	0,0
RECETTES TOTALES HORS DONTS (R2)	105,8	214,3	325,5	516,3	120,2	252,1	0,0	0,0
40100T RECETTES COURANTES (R3)	105,8	213,7	324,3	512,5	120,2	251,3	0,0	0,0
40101T * Fiscales:	99,8	203,1	303,4	458,2	110,2	228,3		
401011T Impôts sur les revenus et bénéfices	21,5	46,0	68,7	109,6	20,2	53,2		
401012T Taxes sur les biens et services	50,5	104,1	155,8	231,3	61,9	118,5		
4010121T TVA (Cordon douanier + DGI)	42,1	87,3	130,6	196,3	52,7	100,7		
401013T Impôts sur le commerce extérieur	17,9	36,1	55,0	83,2	20,7	40,4		
4010131T taxes sur les importations	17,9	36,1	55,0	83,2	20,7	40,4		
4010132T taxes sur les exportations								
401014T Autres impôts	9,8	16,8	23,8	34,1	7,5	16,2		
40102T * Non fiscales:	6,1	10,6	21,0	54,3	10,0	23,0	0,0	0,0
401021T Caisses de stabilisation et péréquation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
401022T Autres recettes non fiscales (préciser):	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4010221T Recettes en capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4010222T Produits participations financières	0,8	2,4	8,9	21,1	2,6	10,0		
4010223T Recettes nettes des organismes autonomes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4010224T Service dette EP: intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4010224T Service dette EP: amortissements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4010225T Redevance minière OTP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4010226T Autres recettes des services et fonds	5,3	8,1	12,1	33,1	7,4	12,9		
40200T AUTRES RECETTES NON CLASSEES (préciser):	0,0	0,7	1,2	3,8	0,0	0,8		
40300T DONTS:	1,9	11,8	21,6	45,8	2,3	8,2	0,0	0,0
40301T * DONTS COURANTS (R4)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
40302T * DONTS EN CAPITAL (R5)	1,9	11,8	21,6	45,8	2,3	8,2		

	2014				2015			
	T1	T2CUM	T3CUM	T4CUM	T1	T2CUM	T3CUM	T4CUM
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS (D1)	136,0	277,1	419,4	636,7	141,4	323,4	0,0	0,0
DEPENSES TOTALES (D2)	136,0	277,1	419,4	636,4	140,1	322,3	0,0	0,0
40500T DEPENSES COURANTES (D3):	117,1	202,4	304,6	429,0	119,4	231,4	0,0	0,0
40501T * Salaires et traitements	32,5	66,0	105,9	143,4	34,6	73,1		
40502T * Transferts et subventions	38,6	49,6	76,4	106,7	40,2	52,7		
40503T * Subventions aux entreprises publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
40504T * Autres dépenses courantes	46,0	86,8	122,3	178,9	44,7	105,6	0,0	0,0
405040T * Matières et fournitures	31,2	64,3	92,8	127,5	29,9	79,4		
405041T * Intérêts de la dette publique (D4)	7,6	15,3	22,0	29,7	9,2	17,3	0,0	0,0
4050411T intérêts dette intérieure	5,5	11,6	15,1	20,9	5,5	10,0		
4050412T intérêts Bons du Trésor	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4050413T intérêts dette extérieure	2,1	3,7	6,9	8,8	3,7	7,3		
405042T * Bourses et stages	7,2	7,2	7,2	9,0	5,6	5,6		
405043T * Dépenses courantes non budgétaires	0,0	0,0	0,3	3,8	0,0	0,7		
4050441T * Dépenses courantes s/ Fin extérieur	0,0	0,0	0,0	-45,9	0,0	0,0		
405045T * Autres	0,0	0,0	0,0	8,9	0,0	2,6		
40600T DEPENSES EN CAPITAL (D5)	18,9	74,7	114,8	207,3	20,6	90,9	0,0	0,0
40601T * Sur financement interne (D51)	12,3	53,0	68,7	104,1	10,6	57,6		
40602T * Sur financement externe (D52)	6,5	21,7	46,1	103,2	10,0	33,2		
40700T TRANSFERT EN CAPITAL (RESTRUCTURATION)								
40800T AUTRES DEPENSES (préciser):								
40900T PRETS MOINS RECOUVREMENTS	0,0	0,0	0,0	0,4	1,3	1,1		
SOLDE COURANT (R3 - D3)	-11,3	11,3	19,8	83,4	0,7	19,9	0,0	0,0
SOLDE GLOBAL HORS DONNS (R2 - D1)	-30,2	-62,8	-93,9	-120,5	-21,2	-71,3	0,0	0,0
SOLDE GLOBAL (R1 - D1)	-28,3	-50,9	-72,4	-74,7	-18,8	-63,1	0,0	0,0
41000T VARIATION DES ARRIERES	0,0	-3,3	-18,4	-25,0	0,9	0,4	0,0	0,0
41001T * intérieurs	0,0	-4,3	-19,2	-24,5	0,0	-1,2	0,0	0,0
410011T sur dépenses intérieures	0,0	-4,3	-19,2	-24,5	0,0	-1,2	0,0	0,0
4100111T Accumulation année courante	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4100112T Réduction (sur stock antérieur bal. Très.)	0,0	-4,3	-19,2	-24,5	0,0	-1,2		
410012T sur intérêts intérieurs								
410013T autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4100131T Accumulation année courante	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4100132T Réduction sur stock antérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
41002T * Sur intérêts extérieurs	0,0	0,9	0,8	-0,5	0,9	1,6	0,0	0,0
410021T Accumulation année courante	0,0	1,1	1,3	0,0	0,9	1,6		
410022T Réduction sur stock antérieur	0,0	-0,2	-0,5	-0,5	0,0	0,0		
R1-D1+41000 SOLDE GLOBAL BASE CAISSE	-30,2	-66,1	-112,3	-145,4	-20,3	-70,9	0,0	0,0

	2014				2015			
	T1	T2 CUM	T3 CUM	T4 CUM	T1	T2 CUM	T3 CUM	T4 CUM
D1 - R1 - 41000: FINANCEMENT	30,1	66,1	112,4	145,7	18,9	-70,9		
41300T FINANCEMENT EXTERIEUR:	-0,6	11,8	33,2	95,2	3,0	24,00		
41301T * Emprunts projets	-0,6	11,8	33,2	95,2	3,0	24,0		
41302T * Emprunts programmes	4,7	9,9	24,5	57,5	7,6	25,0		
41303T * Amortissement sur dette extérieure	-7,1	-11,3	-12,4	-14,1	-7,0	-11,0		
41304T * Variation des arriérés d'amortissement	0,0	1,5	-0,6	-1,1	0,0	1,8		
41305T * Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
41306T * Annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
41307T * Autres (y c accumulation sur échéances courantes)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
41400T FINANCEMENT INTERIEUR:	32,9	27,2	60,1	49,0	-0,5	55,58		
41401T * BCEAO:	16,4	12,5	6,9	-1,5	-1,5	13,6		
414011T contrepartie du FMI	0,0	-2,2	-2,2	-5,8	0,0	-4,2		
414012T avances statutaires	-1,3	-2,6	-4,0	-5,5	-1,5	-2,9		
414013T encaisses du Trésor auprès de la BCEAO	-1,3	-2,6	-4,0	-5,5	-1,5	-2,9		
414014T obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
414015T dépôts de l'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
414016T titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
4140161T titres d'Etat détenus par les banques résidentes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
414017T autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
41402T * Autres, secteur bancaire:	16,8	12,7	10,2	-0,3	-0,1	10,2		
414021T arriérés d'amortissement auprès des banques								
414022T crédit net à l'Etat	0,0	-6,4	-6,4	-12,7	0,0	-6,4		
4140221T titrisations et opérations assimilées								
414023T amortissement de la dette bancaire	16,8	19,1	16,6	12,4	-0,1	16,6		
414024T traites en douane détenues par le Trésor	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
414025T variation nette des dépôts particuliers aux CCP, CNE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
414026T participation à la recapitalisation des banques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
41403T * Financement du secteur non bancaire:	5,1	12,7	39,8	8,4	5,8	66,7		
414031T emprunts obligataires et titrisation	-20,0	-28,7	16,2	35,9	-20,0	18,8		
414032T amortissement des emprunts obligataires	-20,0	-28,7	-33,3	-33,3	-20,0	-28,7		
414033T arriérés d'amortissement	11,5	23,7	-5,4	-21,6	14,4	21,5		
4140331T arriérés d'amort. sur empr. obligat. et titrisation	0,0	-6,4	-6,9	-13,8	0,0	-6,4		
4140332T autres arriérés d'amortissement	11,5	30,1	1,5	-7,8	14,4	27,9		
414034T produits de la privatisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
414035T autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
41404T * Variation nette de la position des correspts du Trésor								
41405T * Erreurs et omissions	-2,2	27,2	19,0	1,3	16,4	-8,7		
(D1-R1- 41000)-41300-41400 ECART RESIDUEL	0,0	-0,1	0,1	0,2	0,0	0,0		

Source : Direction de l'économie

ANNEXE 2 : SITUATION MONETAIRE INTEGREE (trimestriels)

TABLEAU : SITUATION INTEGREE DES INSTITUTIONS MONETAIRES									
RUBRIQUES (en milliards de FCFA)	déc 13	mars 14	juin 14	sept 14	déc14	mars 15	juin 15	Var. juin 15 / déc 14	
								Valeur	en %
AVOIRS EXTERIEURS NETS	315,4	263,1	265,9	272,1	238,9	313,4	221,6	-17,3	-7,2
-B.C.E.A.O.	98,4	61,8	83,4	63,4	34,8	94,0	43,2	8,5	24,3
-Banques de dépôts	217,0	201,3	182,5	208,7	204,1	219,4	178,4	-25,7	-12,6
CREDIT INTERIEUR	776,2	843,5	868,2	877,1	887,0	910,2	955,0	68,0	7,7
-Crédits à l'économie	683,3	718,0	758,3	765,6	762,6	797,9	849,3	86,7	11,4
Crédits sur les sociétés d'Etat (*)	57,0	54,1	53,7	51,0	30,5	34,5	38,4	7,9	26,1
.Court terme	369,8	393,0	406,3	396,2	390,5	410,1	458,8	68,3	17,5
dont Crédits de campagne	2,4	2,4	2,5	1,1	0,1	0,6	3,6	3,5	6 862,7
.Long et moyen termes	313,5	325,0	352,0	369,4	372,1	387,8	390,5	18,4	4,9
(crédits en souffrance)	29,9	47,1	55,3	47,6	47,9	52,6	57,2	9,3	19,5
-Position nette du Gouvernement	92,9	125,4	109,9	111,5	124,4	112,3	105,7	-18,7	-15,0
ACTIF = PASSIF	1 091,6	1 106,6	1 134,1	1 149,3	1 125,8	1 223,5	1 176,5	50,7	4,5
MASSE MONETAIRE	999,0	1 035,2	1 061,3	1 075,9	1 097,5	1 145,8	1 170,6	73,1	6,7
-Billets et Pièces	161,5	121,4	130,3	137,7	146,4	144,6	160,3	13,9	9,5
-Dépôts en CCP	14,3	16,3	17,3	15,1	14,6	15,4	16,1	1,5	9,9
-Dépôts en Banques	823,2	897,6	913,7	923,1	936,5	985,7	994,2	57,7	6,2
.Dépôts des organismes publics	92,7	91,0	103,5	104,0	103,9	117,6	114,0	10,1	9,7
.Dépôts à vue	35,1	35,2	42,5	39,5	37,9	43,7	41,0	3,1	8,3
.Dépôts à terme	57,6	55,8	61,0	64,6	66,0	73,9	72,9	6,9	10,5
.Dépôts des particuliers et Entreprises privées	730,5	806,5	810,2	819,1	832,6	868,2	880,2	47,7	5,7
.Dépôts à vue	315,0	373,6	372,7	362,5	364,3	375,4	364,2	-0,1	0,0
.Dépôts à terme	415,5	433,0	437,5	456,6	468,3	492,8	516,0	47,7	10,2
AUTRES ELEMENTS NETS	92,6	71,4	72,7	73,3	28,3	77,8	6,0	-22,4	-78,9
ACTIF = PASSIF	1 091,6	1 106,6	1 134,1	1 149,3	1 125,8	1 223,5	1 176,5	50,7	4,5
(*) Il s'agit de : CEET, EDITOGO, TOGOTELECOM, TOGOCEL, SITO, RNET/TDE, Port Autonome de Lomé, SNPT, LONATO, NSCT (ex SOTOCO) et SALT									
Source : BCEAO									

ANNEXE 3 : DETTE PUBLIQUE (trimestriel)

FICHE 7 : DETTE PUBLIQUE (encours en fin de période en milliards de FCFA)	2014				2015			
	T1	T2 CUM	T3 CUM	T4 CUM	T1	T2 CUM	T3 CUM	T4 CUM
70100 DETTE PUBLIQUE TOTALE	1 040,3	918,5	1 004,2	1 036,3	1 115,2	1 183,3		
70101 Encours de la dette de l'Etat								
DETTE EXTERIEURE TOTALE	368,8	420,1	436,0	470,5	510,5	595,2		
70200 DETTE EXTERIEURE A MLT	368,8	420,1	436,0	470,5	510,5	595,2		
<i>multilatérale:</i>								
<i>* situation en fin de période:</i>								
70201 Encours en fin de période	211,3	229,2	230,3	243,1	256,5	273,2		
702011 Arriérés du principal	0,0	1,9	0,7	0,0	0,0	0,9		
702012 Arriérés des intérêts	0,0	1,4	0,4	0,0	0,0	1,4		
<i>* opérations en cours d'année:</i>								
702013 Engagements (nouveaux prêts)	39,1	74,5	105,1	110,1	0,0	7,1		
702014 Tirages	2,5	13,6	17,5	38,1	1,7	18,9		
702018 Montant du principal payé	0,5	1,3	3,5	10,8	1,0	5,4		
702019 Montant des intérêts acquittés	1,0	1,3	2,9	5,8	0,7	3,0		
<i>bilatérale:</i>								
<i>* situation en fin de période:</i>								
70202 Encours en fin de période	28,1	26,8	26,7	26,7	32,0	79,6		
702021 Arriérés du principal	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,8		
702022 Arriérés des intérêts	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2		
<i>* opérations en cours d'année:</i>								
702023 Engagements (nouveaux prêts)	0,0	0,0	0,0	14,5	0,0	0,0		
702024 Tirages	0,0	0,2	0,2	0,2	3,0	3,8		
702025 Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
702026 Moratoire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
702027 Annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
702028 Montant du principal payé	0,6	2,7	3,5	4,2	0,1	2,1		
702029 Montant des intérêts acquittés	0,0	0,3	0,5	0,7	0,0	0,5		
70202P Dette éligible au Club de Paris								
<i>* situation en fin de période:</i>								
70202P Encours en fin de période	6,2	4,0	4,0	3,9	3,9	1,9		
70202P1 Arriérés du principal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
70202P2 Arriérés des intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
<i>* opérations en cours d'année:</i>								
70202P3 Engagements (nouveaux prêts)	0,0	0,0	0,0	5,8	0,0	0,0		
70202P4 Tirages	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
70202P5 Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
70202P7 Annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
70202P8 Montant du principal payé	0,6	2,7	2,7	2,7	0,0	2,1		
70202P9 Montant des intérêts acquittés	0,0	0,3	0,3	0,3	0,0	0,1		
<i>dette privée (Club de Londres):</i>								
<i>* situation en fin de période</i>								
70203 En cours en fin de période	129,4	164,1	179,0	200,7	222,0	242,4		
702031 Arriérés du principal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
702032 Arriérés des intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1		
<i>* opérations en cours d'année:</i>								
702033 Engagements (nouveaux prêts)	66,5	107,5	107,5	140,3	0,0	14,8		
702034 Tirages	15,7	47,2	55,5	67,5	4,9	31,9		
702035 Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
702036 Moratoire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
702037 Annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
702038 Montant du principal payé	5,9	5,9	5,9	5,9	5,9	5,9		
702039 Montant des intérêts acquittés	1,2	1,3	2,8	2,8	2,1	2,2		
70300 DETTE INTERIEURE TOTALE	671,5	498,4	568,2	565,8	604,7	588,1		

Source : Direction de la dette publique / Direction de l'économie